RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

valence Romans AGGL



Ce rapport d'activités pour l'année 2016 est publié au moment même où nous franchissons la moitié du mandat qui nous a été confié, pour conduire et animer des projets intercommunaux au service de nos concitoyens. Ce document en est la preuve, alors que notre collectivité a dû faire face à de nombreuses réorganisations, beaucoup de réalisations ont vu le jour ou sont sur le point d'aboutir. Dans un contexte compliqué, rendu instable par les textes de loi successifs, nous avons tenu le cap avec pour seul objectif l'amélioration du service public intercommunal au bénéfice de tous les habitants de notre territoire.

Ce document donne également l'occasion aux élus, aux agents, à nos partenaires publics et privés mais également aux citoyens de prendre la pleine mesure des actions et projets engagés, portés et réalisés par l'Agglomération sur une année.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des collaborateurs de la Communauté d'agglomération pour leur implication et leur sens du service public qui, s'il prend une forme nouvelle à l'échelle d'un vaste territoire, garde néanmoins son sens premier, celui de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Soyez convaincus de ma détermination pour continuer à animer nos équipes avec l'énergie, la passion et l'ambition qui doivent nous guider.

Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo Maire de Valence



- Une gouvernance partagée et territoire p. 4
- Cohésion sociale p. 7
- Sports p. 15
 - Culture & patrimoine p. 18
- Développement économique p. 26
- Qualité de vie p. 30
- Habitat et aménagement foncier p. 37
- Bâtiments et infrastructures p. 40
- Assemblées
 et administration générale
 p. 31



Faits marquants 2016

Prise de la compétence « Petite enfance » pour l'ensemble du territoire -> 34 établissements d'accueil du jeune enfant, 978 places d'accueil collectif et 28 millions d'euros de fonctionnement par an.

Lancement d'une stratégie de Développement Agricole et Forestier (DAF) pour la période 2016-2020

Obtention du label « Pays d'art et d'histoire » du Ministère de la Culture.

Mise en œuvre de l'action « savoir nager », 12 103 élèves de 112 écoles du territoire bénéficient de cours de natation dans les piscines intercommunales.

Obtention du label Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) par le Ministère de la Culture avec des financements spécifiques.

Intégration au réseau de lecture publique intercommunal de **2 nouvelles médiathèques** : Mours-Saint-Eusèbe et Châteauneuf-sur-Isère.

2015

une deuxième année d'actions pour la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes

2014

création de Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

Une gouvernance partagée

L'organisation démocratique de l'Agglo s'articule autour de trois principales instances : **février 2017**

- > L'exécutif : le Président, 15 Vice-présidents avec des délégations spécifiques, 12 conseillers communautaires délégués ;
- > Le bureau, composé de 68 membres représentant l'ensemble des 56 communes ;
- > Le conseil communautaire, composé de 114 délégués titulaires et de 49 conseillers suppléants.

L'exécutif > Le Président et les Vice-présidents





Nicolas DARAGON Président Maire de Valence



Marie-Hélène THORAVAL 1ère Vice-présidente Attractivité Maire de Romans-sur-Isère



Christian GAUTHIER 2e Vice-président Finances

Maire de Chatuzange-le-Goubet





Bernard DUC 4º Vice-président Développement durable Maire de Saint-Bonnet-de-Valclérieux



Geneviève GIRARD 5° Vice-présidente Gestion des déchets ménagers Maire de Portes-lès-Valence



Pierre BUIS 6° Vice-président Administration générale Adjoint au maire de Châteauneuf-sur-Isère



Nathalie NIESON 7º Vice-présidente Éclairage public Maire de Bourg-de-Péage



Jacques BONNEMAYRE 8° Vice-président Développement économique Adjoint au maire de Valence



Pascal PERTUSA

9º Vice-président

Habitat

Maire de Chabeuil



Franck SOULIGNAC 10° Vice-président Communication - Foncier Adioint au maire de Valence



Fabrice LARUE 11° Vice-président Aménagement du territoire Maire de Clérieux



Marylène PEYRARD 12° Vice-présidente Transport - Mobilité - Accesssibilité Maire de Montéléger



Patrick PRELON 13° Vice-président Sport - Jeunesse Maire de Beaumont-lès-Valence



Karine GUILLEMINOT 14º Vice-présidente Familles

Adjointe au maire de Mours-Saint-Eusèbe



Magda COLLOREDO BERTRAND 15° Vice-présidente Tourisme - Patrimoine Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

L'exécutif > Les conseillers communautaires délégués

Dans le cadre de la 1^{re} vice-présidence > Attractivité



Véronique PUGEAT Conseillère déléguée Enseignement supérieur Adiointe au maire de Valence

Dans le cadre de la 5^e vice-présidence > Gestion des déchets ménagers



Yves PERNOT Conseiller délégué **Assainissement** Adjoint au maire d'Étoile-sur-Rhône

Dans le cadre de la 9° vice-présidence



Annie-Paule TENNERONI Conseillère déléguée Politique de la Ville Adjointe au maire de Valence

Dans le cadre de la 3^{e} vice-présidence > Culture



Annie KOULAKSEZIAN-ROMY Conseillère déléguée Centre du Patrimoine Arménien Conseillère municipale à Valence

Dans le cadre de la 6^e vice-présidence > Administration générale



Bernard RIPOCHE Conseiller délégué Relations humaines Maire de Beauvallon

Dans le cadre de la 11^e vice-présidence > Aménagement du territoire



François BELLIER Conseiller délégué Ruralité - Chemins de randonnée -Plantes invasives - Fourrière animale Maire de Châteaudouble

Dans le cadre de la 3° vice-présidence > Culture



Anne-Laure THIBAUT Conseillère déléguée Équipements culturels Adiointe au maire de Valence

Dans la cadre de la 8^e vice-présidence > Développement économique



Nathalie BROSSE Conseillère déléguée

Adjointe au maire de Romans-sur-Isère

Dans le cadre de la 12^e vice-présidence > Transport - Mobilité - Accesssibilité



Jean MEURILLON Conseiller délégué Offre de transport Maire de La Baume-Cornillane

Dans le cadre de la 4^e vice-présidence



Lionel BRARD Conseiller délégué Transition énergétique Adjoint au maire de Valence

Dans le cadre de la 8^e vice-présidence > Développement économique

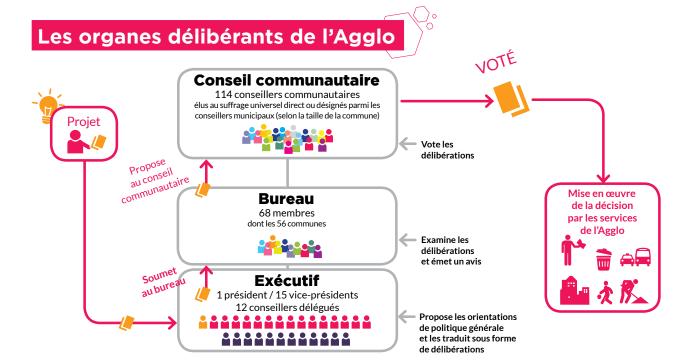


Laurent MONNET Conseiller délégué Développement économique de Rovaltain Adjoint au maire de Valence

Dans le cadre de la 13^e vice-présidence > Sport - Jeunesse



Renaud POUTOT Conseiller délégué Équipements sportifs Adjoint au maire de Valence



Un projet de territoire, des objectifs partagés, 304 millions d'euros investis d'ici 2020

Le territoire en 2016

Montrigaud

Saint-Christophe-et-le-Laris

51 communes

215 000 habitants

Miribel Saint-Bonnet-de-Valclérieux

Saint-Laurent-d'Onay Crépol

Cicpoi

Le Chalon Montmiral

Saint-Michel-sur-Savasse

Geyssans

Parnans

Peyrins

Triors Châtillon-Saint-Jean

Saint-Bardoux

Génissieux Mours-Saint-Eusèbe

Evmeux

La Baume-d'Ho

Saint-Paul-lès-Romans

Granges-lès-Beaumont Ron

Romans-sur-Isère

Jaillans Hostun

Bourg-de-Péage

Châteauneuf-sur-Isère

Clérieux

Chatuzange-le-Goubet

Beauregard-Baret

Alixan

Marches

Saint-Marcel-lès-Valence

Bésayes

Rochefort-Samson

Bourg-lès-Valence

Montélier

Charpey

Barbières

Saint-Vincent-la-Commanderie

Valence

Malissard

Chabeuil

Châteaudouble

Portes-lès-Valence

Etoile-sur-Rhône

Beaumont-lès-Valence

Barcelonne

Combovin

6 nouvelles communes depuis janvier 2017 : 56 communes

220 000 habitants

Beauvallon

Montéléger

Montmeyran

La Baume-Cornillane

Upie Ourches

conésion sociale

Leviers primordiaux du vivre-ensemble, les politiques et actions en faveur de la cohésion sociale sont destinées à la Petite enfance, à l'Enfance, à la Famille et aux parents, aux Seniors, mais aussi aux Gens du voyage. Par rebond, l'accès aux sports et aux loisirs est également un enjeu important.



Familles & Petite enfance

Multi-accueil collectif

À la suite du transfert de la compétence « Petite enfance » au 1^{er} janvier 2016, ce sont 27 établissements d'accueil du jeune enfant dans 13 communes différentes qui ont intégré l'Agglo, pour un total de 34 établissements.

Désormais, 978 places d'accueil collectif sont gérées par la direction des Familles de Valence Romans Agglo grâce à une équipe de plus de 400 professionnels de la Petite Enfance.

Le budget de fonctionnement consacré par l'Agglo à la petite enfance s'élève à 28 millions d'euros par an.

L'année 2016 a permis d'harmoniser les règlements de fonctionnement de ces structures afin de proposer une offre d'accueil identique pour les enfants du territoire.

Des réflexions sur les critères d'attribution des places d'accueil ont été engagées afin de garantir une égalité de traitement des demandes des familles sur le territoire.

Un travail sur le paiement en ligne des factures pour les familles a été fait : il sera opérationnel au cours du $2^{\rm e}$ trimestre 2017. 3 000 familles fréquentent régulièrement les établissements, que ce soit pour de l'accueil à la journée de leur enfant comme pour des passages plus occasionnels.

Les établissements offrent un bon maillage géographique du territoire et l'Agglo veille à proposer des places aux familles à proximité de leur domicile ou de leur travail.

Les 34 établissements sont répartis sur les communes suivantes : Alixan, Beaumont-lès-Valence, Bourg-de-Péage, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Châteauneuf-sur-Isère, Chatuzange-le-Goubet, Clérieux, Étoile-sur-Rhône, Génissieux, Malissard, Montélier, Montmeyran, Peyrins, Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère, Saint-Marcel-lès-Valence, Valence.

Les inscriptions dans les structures s'effectuent via un guichet unique dont une antenne est installée à Valence et l'autre à Romans.

Chiffres clés

à retenir pour les 9 RAM

1 300 assistants maternels indépendants en activité sur le secteur, soit 4160 places

495 assistantes maternelles différentes ont participé aux ateliers d'éveil proposés par les RAM

1 151 enfants différents ont participé aux ateliers d'éveil proposés par les RAM

8 749 informations, par le biais de rendezvous ou de renseignement téléphonique, ont été données par les RAM pendant leurs permanences, aux parents et assistants maternel du territoire.

Faits marguants / principales actions 2016

- ▶ Lancement des travaux de construction du nouveau multi-accueil de Montmeyran : 1,4 K€
- ▶ Rénovation du multi-accueil du polygone à Valence : 500 K€.
- ▶ Mise en place d'un dispositif de rafraîchissement à Bourg-lès-Valence : 40 K€. En 2017, des travaux importants de rénovation ou de déménagement seront mis en œuvre à la crèche des Balives et au multi-accueil de Valensolles à Valence.

Multi-accueils familiaux

Un multi-accueil familial est une structure d'accueil des enfants de 2 mois et demi à trois ans, dont la particularité est d'accueillir les enfants au domicile d'assistants maternels employés par la communauté d'agglomération.

Chaque assistant maternel est titulaire d'un agrément délivré par la PMI leur permettant d'accueillir de deux à quatre enfants, ce qui permet de proposer à chaque enfant un accueil individualisé.

La structure est ouverte de 7 h 30 à 19 h mais s'adapte également aux besoins des parents travaillant en horaires atypiques. Il n'y a pas de fermetures annuelles.

Faits marquants / principales actions 2016

Suite à l'élargissement de la compétence Petite Enfance à l'ensemble du territoire :

- ▶ Fusion entre les Multi-accueil Familiaux (MAF) de Bourg-de-Péage et Romans-sur-Isère
- 1 équipement le Multi-accueil familial « les Petits Pas » de Romans-sur-Isère/ Bourg-de- Péage.
- 77 places
- 1 directrice puéricultrice à temps plein et une adjointe EJE à temps plein.
- Travail sur l'harmonisation du statut des assistants maternels.
- ▶ Accompagnement des équipes pour créer une identité commune au multi-accueil « Les Petits pas » :
- mise en place de 3 ateliers d'éveils hebdomadaires, réservés aux assistants maternels du MAF, mixant les équipes ;
- travail d'équipe sur les valeurs professionnelles qui fondent cette structure. Le but étant d'aboutir à l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur et à la définition d'un projet éducatif commun ;
- ▶ intégration, dans le service « Accueil Familial et Parentalité », du Multi-accueil familial de Valence, en co-gestion avec la CAF.

En 2016:

- ▶ le taux de fréquentation pour l'année 2016 est de 74 %;
- ▶95 enfants différents ont été accueillis (accueils réguliers, atypiques et occasionnels)

Le prix de revient de ces structures est largement inférieur au prix d'une structure collective.

Relais assistants maternels

Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont un service gratuit d'information, d'échanges, d'écoute et de rencontres.

Ils s'adressent aux parents, aux assistants maternels indépendants et aux employés familiaux dans le cadre de l'accueil à domicile.

Ils aident les parents dans la recherche d'un assistant maternel et dans leur fonction de parent employeur. Ils les informent de leurs droits et obligations.

Principales actions 2016

8 RAM en gestion directe (Beaumont-lès-Valence/Malissard, Valence, Bourg-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Montélier, Portes-lès-Valence, Etoile-sur-Rhône, Montmeyran) et 1 en gestion déléguée (Chabeuil, en marché avec Léo Lagrange) sont venus rejoindre l'Unité RAM de l'Agglo au 1er janvier 2016.

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des dispositifs d'accompagnement à la parentalité et de prévention précoce. Ils ont pour mission de travailler sur la relation parents-enfants, d'élargir cette relation à d'autres enfants et d'autres adultes pour aider et préparer à la séparation avant un mode de garde ou avant l'école maternelle.

Gratuits, confidentiels et anonymes, les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des lieux pour jouer et se détendre avec ses enfants, où l'on vient quand on veut, pour le nombre de fois que l'on veut et où l'on reste le temps que l'on veut. En 2016, la Communauté d'agglomération portait et/ou finançait 7 LAEP.

Faits marquants / principales actions 2016:

Refonte du projet du LAEP Polymômes :

- ▶ travail de définition du nouveau projet, écriture de l'agrément CAF soutenu par un formateur, sociologue
- ▶ réouverture de la structure « nouvelle formule » en octobre 2016 : le lundi après-midi et mardi matin à la MPT du Polygone
- ▶ nouveau créneau sur un nouveau quartier : le mercredi matin à Valensolles.

Chiffres clés

456 familles nouvelles

462 enfants nouveaux

866 heures d'ouverture

16: c'est la moyenne d'enfants par séance

14,5: c'est la moyenne d'accompagnants par séance



Enfance-Jeunesse

Les faits marquants

En juin 2016, le conseil communautaire a redéfini sa politique jeunesse. Cela s'est traduit par l'implication de l'Agglo à différents niveaux :

- ▶ Pour les communes de moins de 5 000 habitants et les communes de Bourg-de-Péage et Chatuzange- le-Goubet :
- Le dispositif Cap' sur tes Vacances, pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans
- L'animation du réseau des accueils de loisirs extrascolaires
- ▶ Pour les communes de moins de 5000 habitants :
- Les actions d'animation de proximité pour les jeunes de 11 à 17 ans, à l'exception des mono activités pratiquées dans les clubs, associations, écoles et établissements d'enseignement,
- l'accompagnement éducatif individuel pour les 11-25 ans marginalisés ou en voie de marginalisation
- ▶ Pour toutes les communes :
- l'Information jeunesse : Points Information Jeunes.



Cette action intercommunale est menée par l'Agglo pour les communes de moins de 5 000 habitants, Bourg-de-Péage et Chatuzange-le-Goubet : dispositif Cap' sur tes Vacances, pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans et animation du réseau des accueils de loisirs extrascolaires.

Dispositif Cap' sur tes Vacances

Le dispositif Cap' sur tes Vacances couvre 15 communes.

Cap' sur tes Vacances est un centre de loisirs atypique qui n'a pas de locaux propres. Les activités sont organisées soit dans les salles et les équipements mis à disposition par les communes soit dans les installations des partenaires associatifs ou privés. En 2016, les enfants de 415 familles ont bénéficié de Cap' sur tes Vacances (574 enfants différents).

En moyenne un enfant est inscrit à 3,5 activités.

33 animateurs saisonniers sont encadrés par 2 agents permanents.

Les activités :

- ▶39 stages d'une semaine
- ▶ 62 sorties à la journée
- ▶ 6 mini-séjours (5 jours/4 nuits)
- ▶1 séjour vacances de 12 jours

Ce qui a nécessité l'organisation de 192 transports aller-retour.

Exemples d'activité pour les stages : initiation aux arts plastiques, observation de la nature, arts du cirque, théâtre...



L'animation de proximité 12-17 ans

Année de la fusion entre les équipes d'Anim2Prox et Points Jeunes regroupées dans l'unité animation de proximité. Prise de poste du responsable de cette unité en novembre 2016.

La fréquentation

Elle est conforme à celle de 2015.

670 jeunes différents, âgés de 12 à 17 ans, ont fréquenté l'animation de proximité, dont une large majorité de garçons.

- ▶ 379 jeunes ont participé aux activités loisirs vacances ou hors vacances scolaires.
- ▶127 jeunes ont participé à un accompagnement de projet.
- ▶ 414 jeunes ont fréquenté les « Accueils libres » 14 / 17 ans.

L'offre de loisirs:

256 temps d'animation ont été proposés (activités soit en journée, soirée, stage ou encore mini séjour) dont :

- ▶138 pendant les vacances scolaires
- ▶118 hors vacances scolaires.

L'accompagnement de projets

16 accompagnements ont été réalisés avec les jeunes ayant donné lieu à des sorties (ex : découverte de Lyon, Karting...), séjour de vacances (ex : Cap d'Agde, ski, Londres), soirées (ex « soirée Dj) et/ ou à thème (Multi-média, Bien être, semaine bleue...)

Pour aider au financement de ces projets, les jeunes ont participé à :

- ▶ des chantiers de rénovation organisés avec la commune de Saint-Paul-lès- Romans et le service Petite Enfance de la Communauté d'agglomération,
- ▶ des actions d'auto-financement : vente de repas, de crêpes, de boissons, marchés de Noël lors de manifestations dans les villages,

Les accueils libres dans les Points Jeunes

548 temps d'accueils ont eu lieu au cours de l'année, dans les 9 locaux jeunes existants sur le territoire.

À noter : l'ouverture d'un nouveau local jeunes à Mours-Saint-Eusèbe.

La prévention 11-30 ans

Durant l'année 2016, le travail de prévention a repris sur les communes rurales du Pays de Romans.

Le travail de rue et le travail avec les structures d'animation : le « aller-vers ».

- ▶ 658 jeunes différents ont été rencontrés.
- ▶156 tournées et passages dans les équipements d'animation et établissements scolaires ont permis 1 330 rencontres de jeunes.

Les accompagnements individuels

- ▶21 jeunes ont fait l'objet d'une aide ponctuelle ou de courte durée.
- ▶15 jeunes ont fait l'objet d'un accompagnement éducatif régulier et au long court.

Focus sur les chantiers éducatifs

Outre le travail de terrain, les accompagnements individuels, le travail avec les collèges qui s'amplifie, la poursuite de l'action d'accompagnement à la scolarité, les éducateurs ont mis en œuvre 2 chantiers éducatifs suivis de 2 séjours impliquant des jeunes de 15 à 21 ans.

L'un porte sur la réalisation de 2 fresques sur deux pignons de parking, à Bourg-de-Péage, sur le thème «du passé, du présent et de l'avenir», à travers deux personnages de dessins animés célèbres.

Organisé en juillet, co-financé par l'unité de Prévention du service Jeunesse et l'opérateur de logement social DAH, ce chantier éducatif a été encadré par une éducatrice et un intervenant artistique, professeur d'arts plastiques et membre d'un collectif de graffeurs.

Les jeunes ont été sensibilisés aux techniques du Graff', à l'aspect législatif, et encouragés à traduire une réflexion historique (les symboles de l'histoire de Bourg-de-Péage) en fresque symbolique.

La démarche pédagogique de ce chantier a permis à ces jeunes de partager une aventure collective et la satisfaction d'avoir accompli une œuvre contribuant à embellir leur cadre de vie. En contrepartie de leur investissement, les jeunes ont été accompagnés par les éducateurs de l'unité prévention au salon du jeu vidéo à Paris, fin octobre.

Valorisant et dynamisant, ce chantier éducatif a établi et affermi un lien de confiance entre les jeunes et les éducateurs et facilité un accompagnement dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle.



L'information jeunesse 11-30 ans

Deux Points Information Jeunesse (PIJ) sur le territoire de l'agglomération : le PIJ romanais-péageois situé à l'e-PIJ à Bourg-de-Péage) et le PIJ grand valentinois (situé au Technosite à Valence)

L'accueil individuel

Lors des permanences et des rendez-vous individuels, les PIJ ont enregistré plus de 300 visites de jeunes (scolaire, demandeur d'emploi) qui viennent seuls, avec leur parent ou un professionnel. Le nombre de jeunes, qui représentent 86 % du public accueilli, avoisine les 250 jeunes.

L'accueil collectif dans et hors les murs

- ▶1264 personnes, dont 1100 jeunes, ont été concernées par les actions collectives, évènements/manifestations mis en œuvre par les PIJ, ou dans lesquels leur participation a été active.
- ▶22 interventions, participation à des forums, animation d'atelier ont eu lieu cette année.

On retiendra pour le PIJ romanais-péageois

- ▶ Les stages Baby-sitting pour Jobs d'été 2016.
- ▶ Des actions collectives de prévention centrées très majoritairement sur l'utilisation des réseaux sociaux et l'usage du numérique. Construites et réalisées en partenariat avec les établissements scolaires, le service petite enfance (RAM), les communes, les équipes d'animation du service enfance jeunesse, à l'adresse de jeunes et des adultes (parents, assistantes maternelles, habitants (sous forme d'après-midis, de soirées thématiques, d'activités de loisirs).

- ▶ Le travail transversal avec l'équipe de prévention de l'Agglo, qui s'est poursuivi dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire (séances d'accompagnement à la scolarité à l'e-PIJ).
- ▶ La promotion de l'outilthèque créé par l'e-PIJ.

On retiendra pour le PIJ grand valentinois

- ▶ La mise en place par le PIJ «d'ateliers jobs d'été» en partenariat avec l'EPI de Chabeuil.
- La mise en place d'accueils de groupe sur des thématiques différentes : information collective auprès des jeunes scolaires et non scolaires de 16 à 25 ans d'Unis cité (jeunes en service civique), de l'ESISAR (étudiants) et les Ateliers d'Ariane (jeunes demandeurs d'emplois).
- La tenue de stands et des interventions dans les forums centrées très majoritairement sur la mobilité internationale et l'emploi des jeunes : «Forum jeunesse en mouvement» avec Europe direct, «Forum post bac» de l'ADUDA (Agence Développement Universitaire Drôme Ardèche), « Marché des emplois temporaires et emplois d'été 2016 » du bassin de vie Valentinois :
- Le renforcement de l'identification du PIJ auprès des acteurs sociaux du territoire (MEF, CAF, CLAJJ, LMDE, E2C...) pour une meilleure information et la construction de partenariats (recrutements saisonniers, aides possibles pour les jeunes, promotion de l'action « les Trophées des lycéens » 2016 »).

Les activités Multimédia-Internet au sein de l'e-PIJ

231 adhérents actifs fin 2016 (261 fin 2015, 220 fin 2014). Les communes de provenance se sont élargies, certains adhérents viennent de Valence, Guilherand-Granges, Charmes-sur-l'Herbasse, Chomerac, Granges-lès-Beaumont, Saint-Lattier, Tain l'Hermitage, Beaumont-Monteux.

- ▶ Une prépondérance de personnes retraitées : elles constituent 57 % des adhérents et 61 % des adhérents ont plus de 60 ans.
- ▶71 % des adhérents ont un ordinateur et une connexion internet chez eux. Ils viennent pour les ateliers, l'accompagnement, les échanges et la convivialité.
- ▶ La mixité du public induit des demandes variées et croissantes notamment sur la e-administration.
- ▶ On note une demande croissante des demandeurs d'emploi, orientés par Pôle Emploi ou la Mission locale.
- ▶ Un travail de partenariat qui s'est poursuivi.





Restauration collective

En septembre 2016, la Ville de Bourg-de-Péage a choisi d'adhérer au service commun de restauration collective de Valence Romans Agglo, rejoignant ainsi les Villes de Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence et Valence.

La production des repas est passée de 4 400 à 4 900 repas par jour, toujours dans le souci constant de qualité des matières premières, issus, à chaque fois que cela est possible, des produits locaux et/ou d'origine biologique.

D'autres communes souhaitent rejoindre ce service et l'Agglo travaille à adapter les locaux de la cuisine centrale pour pouvoir donner une suite favorable à leur demande.



Crématorium

La fin de l'année 2016 a vu le changement de délégataire pour le crématorium : c'est dorénavant la société des Crématoriums de France qui assure la gestion du crématorium intercommunal à Valence.

1 100 crémations ont été organisées en 2016 et autant de familles accompagnées dans leur deuil. En 2016, les procédures administratives pour la construction du nouveau crématorium de Beaumont-lès-Valence ont été lancées. La construction devrait débuter fin 2017.



Accueil des Gens du voyage

En 2016, la direction de Familles a pris la compétence globale Gens du voyage.

Auparavant, elle gérait seulement l'aire d'accueil de Romans et l'aire de grand passage située à Valence.

Au total, ce sont donc 4 aires d'accueil de Gens du voyage itinérants qui sont gérées, représentant 124 places de stationnement de caravanes : aires de Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère, Valence. 193 ménages accueillis, pour un total d'usagers de 552 personnes, dont 209 enfants.

Gestion de l'aire de grand passage, située à Valence, destinée à accueillir les grands groupes (jusqu'à 200 caravanes), sur une superficie de 2,9 hectares.

Actualisation du règlement intérieur, des tarifs et modification de la période d'ouverture officielle afin de mieux l'adapter aux demandes des groupes.

15 groupes accueillis pour un ensemble de 327 caravanes, et 1 635 personnes.

Projets développés

Une plaquette d'information sur l'offre d'accueil et de services a été éditée à destination des communes, des institutions et des gens du voyage.

Les aires ont été nommées (champ lexical des oiseaux migrateurs), de façon à marquer le passage à l'Agglo et afficher la mise en cohérence et en interaction des 5 aires :

▶ Bourg-lès-Valence : les Cigognes
 ▶ Portes-lès-Valence : les Palombes
 ▶ Romans-sur-lsère : les Grives
 ▶ Valence : les Hirondelles

▶ Aire de grand passage : les Étourneaux

Une pochette de bienvenue a été réalisée pour accueillir les usagers.

Meilleure gestion des aires d'accueil et propreté

La direction des Familles a engagé une démarche innovante de tri sélectif des déchets ménagers sur les aires d'accueil des Gens du voyage, et a opté pour une action expérimentale à partir de juin, avec le choix d'un site pilote à Bourg-lès-Valence.

Le bilan réalisé au bout de 6 mois est positif par la qualité du tri réalisé même si les volumes de déchets triés sont légèrement inférieurs à la moyenne de l'Agglo.

Sédentarisation des Gens du voyage

La direction des Familles a effectué un recensement des familles de Gens du voyage en voie de sédentarisation sur le territoire de l'Agglo. Objectifs : identifier les besoins ou les problématiques d'implantations illégales ou dangereuses sur certaines communes et proposer, dans l'optique du schéma départemental 2018/2023, des solutions adaptées aux communes concernées.

Faits marquants / principales actions 2016 :

Établissement d'un règlement intérieur unique des aires et harmonisation de la facturation aux usagers. 2 187 gens du voyage accueillis sur le territoire de l'Agglo en 2016.



SPORTS

Le service des Sports de l'Agglo a été constitué au 2^e semestre 2016. Il a en charge la gestion directe de la patinoire ainsi que 5 piscines couvertes du territoire : Jean-Pommier et Plein Ciel à Valence, Bourg-lès-Valence, Caneton et Triboulet à Romans-sur-Isère (la 6^e piscine intercommunale Diabolo à Bourg-de-Péage étant gérée par un délégataire).

Patinoire intercommunale

Pour cette saison, il a été enregistré sur ce site 32 480 entrées.

La fréquentation reste constante.

2 010 enfants des écoles primaires Agglo ont profité d'un cycle de 6 séances de patinage. En partenariat avec le club de Patinage Artistique, toutes les classes ont bénéficié d'une aide pédagogique.

Cette année a été riche en évènements sur glace : Club de Hockey qualification de l'équipe première pour les phases finales du Championnat de France. Le club de Patinage Artistique a connu de beaux résultats : une Vice-championne d'Europe et un Vice-champion de France). Quant au club de Curling, il est champion de France par équipe.



Les piscines intercommunales

Les établissements sont organisés en 2 secteurs :

1 - Secteur de Valence : 3 établissements

▶ Jean-Pommier à Valence : Entrées publiques : 102 368, Entrées secondaires : 11 813 Entrées clubs : 34 485

▶ Plein Ciel à Valence : Entrées publiques : 10 060

▶ Piscine de la rue des loisirs à Bourg-lès-Valence :

Entrées publiques : 20 358

2 - Secteur de Romans : 3 établissements

Deux équipements sont gérés en régie directe.

▶Triboulet à Romans :

Entrées secondaires : 11 136

Entrées clubs : 28 823 Caneton à Romans :

Entrées publiques : 18 984 Entrées secondaires : 2 484 Entrées clubs : 17 966.

Pour l'ensemble des établissements, 186 385 entrées publiques ont été enregistrées en 2016.

▶ Le complexe aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage est un équipement géré en délégation de service public par la société Récréa :

Entrées publiques : 90 403

Scolaires: 16 385 Abonnés: 43 605

Apprentissage de la natation

Dans le cadre du projet de territoire, l'action « savoir nager « a été mise en place par le service depuis septembre 2016 . Ce projet a concerné 12 103 élèves de 112 écoles du territoire.

Les classes ont été réparties sur cinq sites : Bourg-lès-Valence, Caneton à Romans-sur-Isère, Diabolo à Bourg-de-Péage, Jean-Pommier et Plein Ciel à Valence.

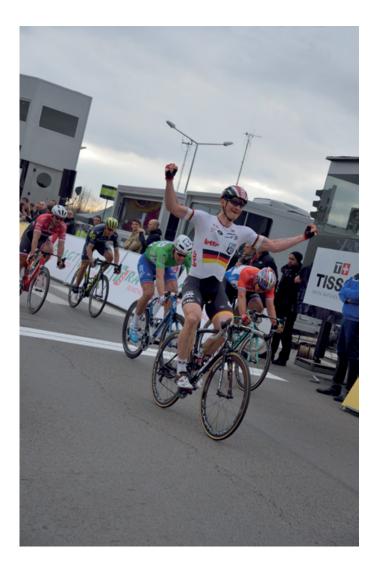
86 transports par semaine ont été assurés par 6 compagnies de transports différentes et a été enregistré 121 030 passages élèves Agglo dans les établissements.

Évènements sportifs soutenus par l'Agglo

Dans le cadre de son règlement ad hoc, l'Agglo a soutenu financièrement plusieurs évènements sportifs :

- ▶ février 2016 : les boucles Drôme Ardèche de cyclisme
- ▶ mars 2016 : l'arrivée de la 4e étape du Paris Nice à Romans
- ▶ juin 2016 : le grand prix de triathlon à Valence
- ▶ juillet 2016 : le master de pétanque à Romans
- ▶ septembre 2016 : le 1er concours national d'attelage à Alixan
- ▶ septembre : le championnat de France de tir à l'arc sur cible à Portes-lès-Valence





culture et patrimoine

Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, et conformément aux compétences prévues par ses statuts, la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo intervient par le biais :

- ▶ de la gestion en direct des services du département Culture et patrimoine ;
- ▶ de l'accompagnement des structures partenaires ;
- ▶ des subventions aux équipements structurants reconnus d'intérêt communautaire ;
- ▶ des subventions aux organismes conventionnés et hébergés dans les équipements de l'Agglo;
- des subventions aux manifestations à fort rayonnement et attractivité.

Le département Culture et patrimoine a vocation à structurer la politique publique de ses secteurs d'activité et à être à l'interface avec les partenaires publics et privés. Avec ses services, il accompagne techniquement les projets, instruit les demandes de subventions et garanti la mise en œuvre des projets.

Le département a également en charge la mise en œuvre et l'instruction de l'Appel à projets Culture & territoire.

Soutiens aux structures associatives culturelles du territoire

Dans un souci d'affiner les orientations de la politique culturelle conduite au niveau communautaire, l'Agglo privilégie l'attribution des subventions en direction des projets en lien direct avec les thématiques portées par les structures qu'elle accompagne (pôle image, spectacle vivant...).

Chiffres clés

Plus de

4 800 000 €

de subvention versés aux grands équipements structurants et aux porteurs de projets culturels du territoire. À ce titre 6 manifestations sous forme principalement festivalière ayant

accueillies plus de **25 000** spectateurs ont été soutenues par l'Agglo (Festival d'un Jour, Festival des scénaristes, Rencontres de la photographies à Chabeuil, Les nuits du Château à Montéléger, Dehors, Concours International de Piano Teresa Llacuna)

Les établissements culturels de l'Agglo

Les structures partenaires en régies personnalisées

Les Clévos centre culturel devient **Cité des savoirs** après avoir opéré une redéfinition de son ambition, dont la traduction trouve écho dans son changement de dénomination. Le projet a vocation à se développer. La fréquentation totale a été de 32 061 visiteurs dont :

▶11 886 personnes sur les espaces de location et les prêts de salle et 20 175 sur les 3 expositions (Autour de Cézanne - L'habitat - Comètes, à la poursuite de Rosetta) et les évènementiels organisés en relation avec les thèmes des expositions.

Quelques manifestations importantes:

- ▶ Salon du Bien-être organisé par l'Office de tourisme Valence Romans en janvier (2 300 personnes sur le week-end).
- ► Salon du livre Pop'up (700 personnes sur le week-end).
- ▶ Fête de la science (600 personnes sur le week-end).
- ▶Salon de la Culture Japonaise par l'association Emaho (2000 personne sur une journée)

De nombreuses entreprises utilisent régulièrement le site (Skipper, la CNR, Palfinger...).



Le Train-Théâtre est labellisé « scène de chanson française ». Il propose également une programmation jeune public et de cirque contemporain tout au long de la saison. Des spectacles décentralisés et des actions culturelles fondent aussi son projet artistique, tourné vers le territoire et ses publics variés. L'équipement intègre un cinéma labellisé art et essai. La fréquentation des deux activités cumulées représente sur le lieu plus de 34 600 spectateurs (hors mises à disposition de l'équipement et d'autres événements, soit 10 000 spectateurs supplémentaires) pour la saison 2015-2016, pour 100 spectacles accueillis et 149 films (509 séances). Le nombre d'abonnés en augmentation ces dernières saisons avoisine désormais les 2 000.

À noter également deux « temps forts » : autour de la chanson francophone, le festival « Ahh les Déferlantes » (en mars) qui a accueilli lors de cette sixième édition des artistes internationaux et émergents (plus de 1 500 spectateurs sur 5 jours). Autour des musiques improvisées, La « Nuit de tous les jazz » (en mai) reçoit une douzaine de formations (près de 60 musiciens) le temps d'une soirée conviviale et déambulatoire entre 3 scènes.

Le Train-Théâtre poursuit ses actions « hors les murs » auprès des publics « empêchés » (milieu hospitalier et carcéral), des publics jeunes (primaire et secondaire en partenariat avec écoles, collèges, lycées...) et des populations du territoire avec le festival « Du Lac aux étoiles » (à Étoile-sur-Rhône et Beauvallon en juillet, 2 500 spectateurs).

Il assure également la production et la diffusion d'un artiste « chanson » dans le cadre du dispositif « Les p'tites envolées » en partenariat avec le Théâtre de Privas pour une série de 9 concerts décentralisés en 2016 en Ardèche et Drôme (près de 400 spectateurs).

Enfin, lieu de création, le Train-Théâtre reçoit entre 6 à 9 équipes artistiques (chanson, cirque) par saison pour une soixantaine de jours de mise à disposition du plateau, pour que vive et se renouvelle le spectacle vivant.

Les institutions culturelles partenaires

L'École Supérieure d'Art et Design Grenoble-Valence

(ESAD Grenoble-Valence) est issue du rapprochement en 2011 des deux écoles de Valence et Grenoble. L'ESAD Grenoble-Valence est un EPCC qui présente la particularité d'être sur deux sites : Grenoble et Valence.

Elle a pour mission de délivrer des masters en art et en design graphique mais elle propose également des ateliers de pratiques artistiques ouverts à tous. Sur l'année 2015-2016, elle a accueilli 270 étudiants dont 162 sur le site de Valence. Les ateliers à l'année ont été proposés à 235 auditeurs (75 enfants/adolescents (dont 73 de l'agglomération) répartis en 6 ateliers et 160 adultes (dont 108 de l'agglomération) répartis en 12 ateliers. Le journal des arts en 2015 a classé l'ESAD à la 4^e place de son palmarès concernant le Classement des écoles d'art françaises. Le projet d'extension de l'ESAD permettant d'augmenter l'offre pédagogique sur une nouvelle surface de plus de 1000 m² a été lancé. Le choix du maître d'œuvre et les études ont été réalisés en 2016.



La Cordonnerie

Labellisée Scène de Musiques Actuelles, La Cordonnerie propose une saison musicale avec une soixantaine de concerts de tous styles et d'évènements, un soutien à la création (résidences d'artistes, coproduction), un accompagnement des pratiques amateurs, la mise en place d'actions culturelles, un accès à la formation et à la ressource. La Cordonnerie est installée au cœur de la Cité de la musique, position qui lui permet de développer divers projets avec le conservatoire.

- ▶ 6 594 spectateurs ont été accueillis en 2016 sur la saison 35 concerts et 57 groupes programmés.
- Les scènes amateurs, soirées électro tapas... ont donné lieux à 17 concerts : près de 2 000 spectateurs estimés.
- ▶ 17 aides à la création : dont 9 résidences, 6 mises à disposition de salle, 1 coproduction, 1 préachat.

La Poudrière

Reconnu pôle d'excellence pour l'animation, cet établissement d'enseignement supérieur et centre de formation professionnelle a accueilli sur la période 2015-2016, pour sa 16^e promotion 18 étudiants stagiaires portant ainsi à 143 le nombre d'étudiants accueillis depuis 1999, ainsi que 58 professionnels dans les stages courts de formation continue. 177 productions ont été réalisées. 78 % des auteurs-réalisateurs de la 16^e promotion ont obtenu des aides. La qualité de la formation permet aux jeunes étudiants de devenir des acteurs du développement du territoire ainsi que de la production. À titre d'exemple, on retiendra que 5 des 30 projets français de séries TV sélectionnés au Forum Cartoon étaient issus de la Poudrière et 4 des 26 projets français au dernier Cartoon Movie ou encore le César 2015. On peut noter également une nomination aux Oscar pour Ernest et Célestine, long métrage réalisé par un ancien élève de la Poudrière.



LUX Scène nationale

Scène nationale dédiée aux arts visuels, numériques et au cinéma, LUX place désormais le spectacle vivant au cœur de sa programmation par le biais de la danse. L'année 2016 a permis le déploiement du projet de LUX Scène nationale dédié aux dialogues de la danse, des musiques et des images : 20 spectacles, 5 expositions, 200 films, un temps fort Viva Patrimoine, et 57 000 spectateurs.

Le Centre Dramatique National Drôme-Ardèche, la Comédie de Valence

Le collectif artistique attaché au directeur et La Comédie itinérante sont les deux emblèmes spécifiques du CDN qui propose un travail de création contemporaine ainsi qu'une programmation de spectacles de théâtre et de danse. Chaque saison avec plus de 200 représentations dans ses trois salles et une soixantaine de lieux décentralisés, La Comédie touche ainsi plus de 40 000 spectateurs.

Jazz Action Valence

École de musique et centre de formation professionnelle du jazz et des musiques actuelles, JAV se situe en complémentarité du conservatoire et des lieux de diffusion. L'association a accueilli 198 élèves et s'adresse aux amateurs (165) et aux professionnels (33) en proposant divers parcours. JAV propose également une soixantaine d'évènements notamment à travers sa saison musicale avec 23 concerts qui ont touché 3 262 spectateurs, 12 concerts hors les murs, 14 stages ainsi que des masters class.

L'Équipée

Elle a organisé la 22e édition du Festival d'un jour, évènement dédié au cinéma d'animation, qui en 2016 a réuni 12 016 spectateurs sur 73 séances pour 88 films, sur 8 communes de Drôme Ardèche. Par son action, l'Équipée participe au développement et à la structuration de la Cartoucherie, pôle dédié à l'image animée en Auvergne Rhône-Alpes. Le festival d'un jour contribue sur le territoire de l'Agglo à l'élargissement des publics et complète ainsi le travail engagé tout au long de l'année par l'association à travers ses actions pédagogiques. En 2016 près de 345 journées d'éducation artistique, 964 participants aux journées de formation, 210 jours de location d'exposition et l'élaboration d'outils.

Lecture publique, médiathèques

Désormais constitué de 14 médiathèques réparties sur 8 communes du territoire, le réseau de lecture publique s'attache à proposer au sein de ses équipements une offre tant en terme de collection que d'animation. L'Agglo, par ses médiathèques, propose aux habitants un service public de proximité d'une grande qualité. Attentives aux évolutions sociétales, les médiathèques sont également présentes dans l'espace virtuel que constitue l'univers numérique.

Faits marquants

- ▶ La rédaction d'un projet de service numérique et l'obtention du label Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) proposé par le ministère de la Culture, et assorti d'importantes subventions.
- ▶ Intégration de nouveaux équipements au réseau de lecture publique : médiathèque de Mours-Saint-Eusèbe et Châteauneuf-sur-Isère.
- ▶ Réflexion sur un organigramme adapté à l'évolution du réseau.
- ▶ Réhabilitation du bâtiment et renouvellement du mobilier de la bibliothèque de La Monnaie à Romans-sur-Isère.
- ▶ Projet de construction, d'une nouvelle médiathèque à Valence centre sur le site de Latour-Maubourg : phase « programmiste » et appel d'offres « architectes » réalisés en 2016.

Perspectives

- ▶ La réalisation des premières actions du projet numérique : déploiement d'un accès simplifié et plus performant au wi-fi pour les usagers avec Cigale, achat de matériels numériques, création d'un portail dédié au patrimoine, mise en place du prêt de livres numériques.
- ▶ Mise en place d'un organigramme adapté à l'évolution du réseau et préfigurant la création d'une médiathèque tête de réseau à Valence. Création d'une gestion administrative mutualisée avec les Archives.
- ▶ Réouverture de la bibliothèque de La Monnaie à Romans-sur-Isère.
- ▶ Projet d'agrandissement de la médiathèque de Chabeuil : phase de programmation + APD.
- ▶ Projet de construction, d'une nouvelle médiathèque à Valence centre sur le site de Latour-Maubourg : choix de l'architecte, APD, et appels d'offres pour la construction.

Chiffres clés

33 290 inscrits

dont 24 080 emprunteurs actifs

Plus de **1 343 445** prêts, dont plus de 285 000 prêts cds et dvds, en augmentation de 8% par rapport à 2015.

Plus de **47 000** acquisitions d'ouvrages et 20 000 périodiques.

Plus de **13 000** scolaires accueillis



Patrimoine

Le service « Patrimoine - Pays d'art et d'histoire »

En charge de la politique de médiation patrimoniale sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, le service programme des visites commentées, des conférences, des « cafés patrimoine » et anime des ateliers pédagogiques pour les scolaires.

Une équipe de guides-conférenciers assure l'ensemble des animation. Le service assure les visites patrimoniales sur demande des publics, en concertation avec l'Office de tourisme de la communauté d'agglomération. Des ateliers pédagogiques sont proposés à destination du public scolaire. Une équipe de guides conférenciers assure l'ensemble des animations.

Chiffres clés

11374 personnes en visite, dont 8123 adultes et 3251 scolaires pour un total de 6582 entrées payantes.

425 rendez-vous assurés sur le territoire, dont 144 avec des classes des écoles, des collèges et des lycées.)

Les actions ont concerné **23** communes du territoire.

Une équipe de 11 guides conférenciers pour assurer l'ensemble des animations proposées

7329 visiteurs ont fréquenté la Maison des Têtes pour visiter l'exposition et demander des informations.

Faits marguants

Durant l'année 2016, le service a poursuivi et finalisé sa démarche d'extension du label «Pays d'art et d'histoire » à l'ensemble des communes de l'Agglo. Il a ainsi obtenu la labellisation du ministère de la Culture qui s'est traduite par la signature d'une convention.

L'inventaire du patrimoine du territoire réalisé dans le cadre de cette démarche a permis la validation d'un projet de service en interaction avec les acteurs culturels opérationnels sur l'ensemble des communes.

Une attention particulière a été portée sur le développement des activités sur le secteur romanais en étroit partenariat avec la Ville et les associations patrimoniales (colloque sur le calvaire des Récollets, visites diverses..)

Principales actions

Durant l'été 2016, un cycle de visites nocturnes, en coproduction avec la Compagnie La 6e cervicale, sur le thème « Eau, patrimoine et chansons » a permis d'initier des rencontres autour de l'histoire et du patrimoine lié à l'eau (lavoir, canaux, fontaines, moulins...) dans sept communes du territoire.

Le service a participé et a coordonné de nombreuses actions lors des manifestations nationales proposées par le ministère de la Culture : Rendez-vous aux jardins, Journées nationales de l'archéologie, Journée européennes du patrimoine.



Centre du Patrimoine Arménien

Centre d'interprétation dédié à l'histoire des peuples et des cultures ainsi qu'à l'histoire, la mémoire et l'actualité des migrations et des conflits contemporains, le CPA explore de nouvelles démarches de transmission et d'acquisition de savoirs. Il entend participer à la constitution d'une connaissance partagée, où la culture n'est pas seulement envisagée comme un objet de consommation ou de contemplation, un outil de normalisation ou d'appartenance communautaire, mais avant tout comme porteuse de sens et de significations, d'ouverture et de rassemblement.

Le CPA participe aux activités de réseaux régionaux et nationaux sur les thèmes de la mémoire de l'immigration et de la Seconde Guerre mondiale.

Faits marquants

Mise en œuvre du projet d'extension du CPA par une première tranche de travaux. Mise en œuvre d'une programmation et d'actions culturelles hors les murs. Sortie du premier numéro du journal FOCUS en lien avec les lycéens de divers établissements.

Perspectives

Début d'une seconde tranche des travaux. Label « Ethnopôle » décerné par le ministère de la Culture et de la Communication. Poursuite des propositions hors les murs.



Service des Archives

Service commun mutualisé entre la Communauté d'agglomération et 10 collectivités ou établissements publics de son territoire, les Archives assurent des missions administratives et patrimoniales et conduisent à ce titre le traitement des fonds. Elles portent également une politique en direction des publics avec une salle de lecture et son inscription dans des manifestations d'envergure nationale.

Faits marquants

Validation des programmes (scientifique et culturel, architectural) du projet de nouveau bâtiment pour les Archives, mutualisé avec la médiathèque publique de Valence, sur l'ancien site militaire de Latour-Maubourg à l'horizon 2020. Début des opérations de récolement général des fonds préalablement à leur déménagement. Vaste opération de traitement des fonds administratifs et historiques des directions communales et communautaires appelées à intégrer le nouveau siège communautaire, place J. Brel à Valence.

Déploiement et mise en production du Système d'archivage électronique, mutualisé entre l'Agglo et la Ville de Valence, pour la conservation définitive des données électroniquement natives des deux collectivités.

Chiffres clés

Plus de **7800** visiteurs, dont 40% scolaires

70 % du public est drômois

16 600 visiteurs sur le site Internet

9 itinérances d'exposition

Chiffres clés

267 mètres linéaires éliminés (dont 150 m. lin. pour la Ville de Valence)

230 mètres linéaires versés

Plus de **30** mètres linéaires collectés au titre des fonds d'archives d'origine privée (don ou dépôt de particuliers, familles, associations, entreprises)

Plus de **1200** usagers dont 175 nouveaux inscrits en 2016

938 recherches (35 % administratif /juridique; 33 % historique/scientifique, 32 % généalogie)

571 personnes accueillies aux Journées Européennes du Patrimoine

138 scolaires reçus

Chiffres clés

1714 élèves inscrits en 2015/2016 – 1793 élèves inscrits en 2016/2017.

85 % des élèves habitent sur le territoire de l'agglomération,

110 auditions, 83 concerts dont 39 hors les murs, public ± 19050 personnes.

▶ Festival MicroMusic: ± 3319

→ Drôme de guitares : ± 1000

▶ Musifolia: ±850

Soit un total de ± **24 219** spectateurs

Enseignements artistiques

Le conservatoire de Valence Romans regroupe deux sites, celui de Romans et celui de Valence dont les effectifs sont en constante augmentation.

Dans la logique de la fusion, l'année 2016 a été marquée par une large concertation qui a abouti à la rédaction d'un nouveau projet d'établissement qui guidera les orientations du conservatoire de Valence Romans pour la période 2016/2020.

Parallèlement, le conservatoire a aussi constitué auprès de la DRAC (Direction Régionale des affaires Culturelles) le dossier de demande de classement en « conservatoire à rayonnement départemental ».

Outre ses activités pédagogiques, le conservatoire a été à l'initiative de nombreux projets artistiques et culturels et a initié des partenariats avec des structures culturelles du territoire : Romans Scènes, Théâtre de la Ville de Valence, Drôme de guitares, Concours de piano Térésa Llacuna, les heures musicales, festival d'un jour, festival du livre de jeunesse de Chatillon-Saint-Jean....

Faits marguants

- ▶ Une saison culturelle unique pour le conservatoire sur deux lieux de diffusion englobant les projets forts, les projets pédagogiques et les restitutions de travaux d'élèves
- ▶ Festival « Micromusic » avec concert en multi-diffusion (24 HP)
- ▶ Concert Italiques, conte musical de François Laurent
- ▶ Journée « portes ouvertes », juin 2016
- ▶ Mois Mozart : concerts, auditions, « Nuits MOZART » au Théâtre
 - Spectacle Classes à Horaires Aménagés Danse
- Voyage et concerts en Arménie,
- Création de 173 m² d'espace pédagogique avec l'ouverture de quatre salles de classes supplémentaires sur le site de Valence
- Le pole musique actuelle poursuit ses actions d'élargissement du public à travers (actions de street art ,vdjing, festival Off en partenariat avec la Ville de Valence, partenariat avec Mistral Deluxe, participation au Festival Valence scénario).

Perspectives

Action culturelle

- ▶ Formation pédagogie de groupe et MAO (musique assistée par ordinateur) pour les enseignants,
- ▶ Écriture d'une charte de l'Action culturelle,
- Ouverture de l'extranet familles et des réinscriptions en ligne,
- ▶ Opéra « Armide » (avec classes de chant, musique ancienne, orchestre, chant Valence/Romans),
- ▶ Concert Sain-Saëns (symphonie N°3 « Avec orgue » sur deux lieu patrimoniaux du territoire (Cathédrale Saint-Apollinaire et Collégiale Saint-Barnard),
- ▶ Festival CHAM/CHAD : création en danse, avec MAO, et nouvelles technologies,
- ▶ projet de création musicale avec commande à un compositeur.

Pilotage du projet d'établissement

- ► Création d'une classe de violon baroque pour septembre 2017,
- ▶ développer l'utilisation des nouvelles technologies en pédagogie musicale (numérique),
- ▶ partenariats renforcés avec le monde de l'éducation jusqu'à l'enseignement supérieur pour les étudiants du conservatoire (dispositif « santé-plus », restau-u crouss, licence arts du spectacle en lien avec l'enseignement artistique du conservatoire).



Soutien aux initiatives culturelles en milieu rural

L'Agglo coordonne et soutient la manifestation « Chemin de peintres », évènement qui propose un circuit découverte sur 16 communes de la Communauté d'agglomération, et qui, en s'appuyant sur plus d'une vingtaine de lieux d'exposition, propose une rencontre avec plus de 200 artistes professionnels et amateurs dans divers champs des arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, dessin et photographie). Cette action culturelle qui favorise la diffusion artistique en milieu rural et permet également de valoriser les sites patrimoniaux des communes participantes a touché plus de 15 385 visiteurs en 2016, soit une augmentation de 25 % de sa fréquentation.



développement économique

Favoriser le développement économique, la création d'activité et d'emplois sur le territoire en accompagnant les initiatives individuelles et les démarches collectives de nature économique : telle est la mission de la direction Développement économique, du Tourisme et de l'Emploi.

Ces missions s'articulent autour de plusieurs types d'actions :

- ▶ aménager, commercialiser et gérer des parcs d'activités économiques ;
- ▶ accompagner le développement des filières stratégiques telles que les industries créatives et le secteur cuir chaussure qui contribuent à l'attractivité de notre territoire ;
- ▶ promouvoir l'innovation en faveur des entreprises sur le territoire, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche :
- ▶ développer une politique ambitieuse en matière de tourisme visant à mettre en exergue et en cohérence l'offre touristique;
- ▶ améliorer l'adéquation, en matière d'emploi, entre l'offre et la demande afin de permettre un développement économique équilibrant.

Projets phares suivis:

- ▶ transfert des zones d'activités communales à l'intercommunalité dans le cadre de la Loi NOTRe ;
- gestion de locaux d'entreprises (La Cartoucherie, le Technosite, le Condorcet et Orion);
- gestion d'une base de données des locaux disponibles ;
- ▶ travail spécifique sur deux filières (les industries créatives et la filière cuir maroquinerie) ;
- ▶ structuration de réseaux économiques locaux (émergence d'une association d'entreprises du bassin valentinois CEV);
- ▶ entreprise et recherche (plateforme Esynove);
- ▶ transition numérique avec notamment la labélisation du territoire par la French Tech dans le cadre de l'alliance « French Tech in the Alps » en lien avec le Pôle numérique, devenu aujourd'hui Moulin digital ;
- ▶ Cité du talent : développement d'un pôle Son sur Romans-sur-Isère en lien avec le pôle Image de la Cartoucherie ;
- ▶ incubateur Généo ;
- ▶ innovation sociale;
- ▶ élaboration d'un « Livre blanc du tourisme » en lien avec les acteurs du territoire ;
- ▶ étude de faisabilité pour le projet d'une halte fluviale sur le Rhône.

Les parcs d'activité à vocation économique



Chiffres clés

Nombre de m² vendus :

110 587 m²

Nombre de lots vendus: 21

Emplois créés ou maintenu sur les 3 prochaines années : **55**(

Transfert des zones d'activité communales dans le cadre de la Loi NOTRe

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) a eu pour conséquence de rendre obligatoire la compétence relative aux zones d'activité économiques pour les intercommunalités. La définition de la zone d'activité économiques n'étant pas précisée de manière législative ou réglementaire, en 2016, la direction Développement économique à :

- ▶ recensé les espaces économiques non encore d'intérêt communautaire (au nombre de 115),
- ▶ définir ce qu'est une zone d'activité (taille, destination, fonctionnalité, gestion et compatibilité avec les documents d'urbanisme locaux).

À l'issue de cette première analyse, le Conseil communautaire de ovembre 2016 à délibéré afin d'ajouter aux 39 parcs d'activité d'intérêt communautaire, 18 parcs d'activité répondant à la définition de zone d'activité.

La densification du Parc des Allobroges

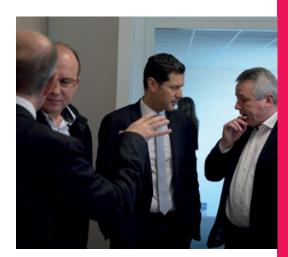
Une première phase d'étude a permi de mettre en lumière les enjeux liés au manque de densité de la zône et la nécessité de requalifier le Parc des Allobroges. Une seconde phase a été engagée et devrait permettre d'élaborer un projet de requalification et de densification du parc à Romans-sur-Isère (étude réalisée en 2015-2016). Deux documents stratégiques ont été élaborés dans cette perspective:

- ▶ un schéma d'optimisation du parc, qui exprimera des recommandations d'évolution du tissu urbain existant ;
- une charte pour une plus grande qualité et densité de la zone destinée aux élus et aux entreprises.

L'étude permettra de guider les choix financiers de la Communauté d'agglomération définis dans le Programme Pluriannuel d'Investissement 2015-2020, pour la réalisation des aménagements de voiries et de l'espace public des Allobroges.

Mise en œuvre et animation de réseaux d'entreprises

L'Agglo participe à l'annimation des réseaux professionnels. Ceux-ci offrent de nombreux avantages : partage d'expériences, mutualisation des coûts ou encore développement international. Les problématiques sont traitées plus efficacement grâce aux travail en réseau. Ensemble, les entreprises sont plus fortes et disposent d'une information privilégiée et pertinente, mettent en commun des ressources, acquièrent de nouvelles compétences et accèdent à de nouveaux marchés.



CEV - Collectif des Entreprises du bassin Valentinois

Initié par l'Agglo en 2015, le Collectif des Entreprises du bassin

Valentinois (CEV) a été créé en 2016. Cette association rassemble les entreprises valentinoises désireuses de partager leurs expériences et leurs réflexions. À l'heure actuelle, CEV compte 80 entreprises et 6 500 salariés.

Elle a pour missions de créer du lien entre les entreprises, trouver des solutions à des problématiques communes grâce au partage d'expérience, développer l'intelligence collective et la co-vision, déployer une offre de services aux entreprises et à leurs salariés (crèches d'entreprise, restaurants mutualisés, conciergerie, etc), valoriser et promouvoir les entreprises et le territoire.

CEV travaille sur cinq grandes thématiques : Attractivité du territoire / Services aux entreprises et aux salariés / Mutualisation / Echanges professionnels / Animation, communication et relations.

ERB - Entreprises Romans Bourg-de-Péage

Née en avril 2011 à l'initiative d'entreprises du bassin romano-péageois, cette association vise à créer et développer un réseau professionnel, mutualiser des solutions à des problématiques communes, bénéficier d'une offre de services (pour leur entreprise et leurs salariés) et partager des expériences. Elle compte 110 entreprises adhérentes, 4 500 salariés et s'adresse aux TPE, aux PME, aux grands groupes, aux artisans, aux industriels ou aux entreprises de services.

ERB travaille également sur cinq grandes thématiques : Offre de services / Achats / Echanges professionnels / Animation et communication / Crèches.

Club des entreprises Leaders

Deux fois par an, les entreprises de plus de 100 salariés, au nombre de 110 sur le territoire, sont réunies en présence de Nicolas Daragon, Président de l'Agglo, Jacques Bonnemayre, Vice-président Développement économique, et Marie-Hélène Thoraval, Vice-présidente Attractivité.

L'occasion de mieux connaître la conjoncture économique locale, de mieux appréhender les besoins de ces entreprises et de nouer avec elles des relations privilégiées.

Innovation et entreprenariat

L'incubateur Geneo

Pour sa deuxième année d'existence, l'incubateur GENEO, dont l'objectif est de favoriser l'émergence et l'ancrage de projets innovants sur le territoire, a poursuivi le développement de ses activités au sein des locaux du Technosite, mis à disposition par l'Agglo.

Une douzaine de nouveaux projets ont été accompagnés par l'incubateur sur l'année 2016. Trois ont débouché sur des créations de start up (Point D, Kimeria, See Car).

GENEO est aujourd'hui bien identifié par l'ensemble des partenaires qui accompagnent les porteurs de projets et œuvrent sur le champ de la création d'entreprises.

French Tech in the Alps

La direction du Développement économique est fortement impliquée au sein du réseau French Tech in the Alps, pour promouvoir Valence Romans en tant que territoire d'innovation et de créativité, notamment dans le domaine de l'économie numérique. Aujourd'hui, l'Agglo est labélisée « French Tech » dans le cadre de l'alliance French Tech in the Alps.

Pôle Territorial de Coopération économique

En 2015 et en 2016, le Pôle Territorial de Coopération économique, porté par le groupe Archer et auquel l'Agglo participe activement par le biais de la direction Développemet économique, a lancé une nouvelle initiative baptisée « start up de territoire ».

Réunis lors d'une soirée dans les locaux de Pôle Sud à Romans-sur-Isère, plus de 250 participants venus de tous horizons ont fait émerger de très nombreux projets entrepreneuriaux pour répondre aux besoins du territoire. Une dizaine de ces projets ont été sélectionnés avec l'ambition de déboucher à court et moyen terme sur le développement de nouvelles activités créatrices d'emplois et allant dans le sens du développement durable.

Archimède

Les acteurs du développement économique œuvrent pour une meilleure lisibilité des nombreux dispositifs d'accompagnement existants à travers la mise en place du réseau Archimède dont le pilotage a été confié à la CCI et pour lequel l'Agglo est pleinement partie prenante. Ce dispositif devrait être complété en 2017 par la création d'un accélérateur d'innovation, en cours de gestation.

Présence au salon national de l'immobilier d'entreprises

Le SIMI est un salon de l'immobilier d'entreprises qui réunit chaque année les principaux opérateurs de bureaux, entrepôts, locaux d'activités et commerces en France.

La quinzième édition a rassemblé 450 exposants et plus de 28 000 visiteurs (+8 % de fréquentation). Il constitue une occasion privilégiée d'établir des contacts commerciaux et des partenariats avec des promoteurs, investisseurs, et commercialisateurs. Pour l'édition 2016, le SIMI s'est déroulé les 30 novembre, le 1^{er} et 2 décembre au Palais des Congrès de Paris. Dans le cadre d'un partenariat établi depuis 2009, la Communauté d'agglomération a partagé, pour la huitième année consécutive, un stand avec le syndicat mixte ECOPARC Rovaltain. Cette année, le visuel épuré s'inspirait de la campagne 3V.

L'Agglo a proposé des offres d'implantation et d'investissement diversifiés autour des produits tertiaires du Parc de Lautagne à Valence, des produits logistiques du Parc de La Motte à Valence ainsi que le Parc de loisirs DIABOLO sur la commune de Bourg-de-Péage.

Le budget consacré par la collectivité pour l'édition 2016 est de 29 980€ TTC soit 2/3 du montant global (44 971 € TTC). Au total, 15 rendez-vous ont été organisés en présence des élus et 70 cartes de visites (contacts qualifiés) ont été recueillis au cours des 3 jours du salon.







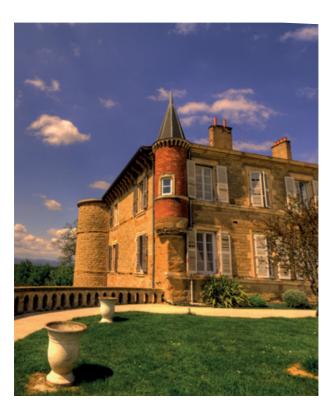
Le Marché des emplois temporaires et des emplois d'été

Chaque année, cet évènement est organisé en collaboration avec les acteurs locaux. En 2016, il a réuni 92 professionnels de l'emploi, dont 77 employeurs qui ont proposé près de 1 800 offres et 15 partenaires dans le cadre du service pour l'accompagnement à l'emploi. L'événement a accueilli 1725 visiteurs.

Schéma de développement touristique

Lancé en 2015 par l'Agglo, le processus d'élaboration d'un Schéma de Développement Touristique s'est poursuivi en 2016. Objectif : définir les actions à mettre en œuvre pour accroître les retombées économiques issues de l'activité touristique du territoire.

Compte tenu de l'incertitude sur le contenu et le calendrier de nombreux projets d'investissements touristiques structurants, il a été décidé de réorienter le travail de réflexion vers la rédaction d'un livre blanc du tourisme. Moins engageant en matière de réalisation et de timing, ce livre blanc affiche une ambition forte pour la politique touristique de l'Agglo à moyen et long terme.





qualité et capre de vie

Développement agricole et forestier

En tant qu'acteur incontournable de l'aménagement et du développement territorial, Valence Romans Agglo s'est dotée d'une politique et de moyens pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement rural, en lien avec ses partenaires et acteurs locaux. Cet engagement s'est traduit par la mise en place d'une stratégie de Développement Agricole et Forestier (DAF) pour la période 2016-2020, en y associant très largement les acteurs locaux investis dans ces domaines.

2016 a permis de co-construire cette stratégie et a abouti à l'émergence d'une Charte multipartenariale 2016-2020 signée le 29 avril 2016, avec une vingtaine de partenaires locaux.

Cette Charte reflète une vision commune du développement agricole et forestier entre Valence Romans Agglo et les acteurs locaux signataires. Un plan d'actions ambitieux et transversal en découle et va se mettre en place jusqu'en 2020 avec les partenaires signataires ou associés et tous les acteurs concernés de près ou de loin par les thématiques abordées au fur et à mesure. La Charte multipartenariale s'appuie sur 3 grandes ambitions :

- ▶ ambition 1 : renforcer la place de l'activité agricole et forestière dans le développement local et l'économie de proximité,
- ▶ ambition 2 : renforcer la qualité et l'autonomie alimentaire du territoire,
- ▶ ambition 3 : renforcer la protection de la ressource en eau et favoriser l'innovation en faveur de la qualité environnementale.

En parallèle, les actions concrètes se sont poursuivies :

- ▶ soutien et impulsion en faveur des débouchés locaux de qualité : élaboration du guide des circuits courts, accompagnement des communes sur les marchés de plein vent, soutien à l'émergence d'initiatives (Points de Vente Collectifs du lycée horticole...), réflexion sur le besoin d'outils de transformation alimentaire locale avec les porteurs de projets locaux...
- ▶ Développement forestier : rendu d'étude permettant de mieux connaître l'état des espaces boisés du territoire et les enjeux à approfondir, élaboration d'un plan d'actions 2017-2018 et conventions avec des partenaires locaux experts pour la mise en oeuvre...
- ▶ Impulsion des pratiques environnementales : poursuite des actions d'accompagnement dans le cadre du programme Bio&eau, lancement d'un marché public d'impulsion et d'accompagnement en matière d'agriculture bio et pratiques innovantes 2017-2018...
- ▶ Action foncière : aide à l'installation avec un dispositif Espace Test agricole sur la zone des Teppes à Romans.

Lutte contre l'ambroisie

Dans le cadre du programme de lutte contre l'ambroisie, Valence Romans Agglo a relancé en 2016, une opération d'animation et de coordination à l'échelle des 51 communes pour essayer d'enrayer ce fléau de santé publique. Cette démarche s'est traduite, notamment, avec la mise en place de renforts ambroisie, sur la pleine période de développement de la plante, pour accompagner les référents communaux dans leur mission.

Sur 39 communes accompagnées, 4 396 parcelles infestées ont été repérées, soit près de 11 685 ha.



Préservation de la qualité de l'eau

Mise en place d'un contrat d'agglomération entre l'Agence de l'Eau et l'Agglo pour la période 2017-2018. 41 actions vont être développées pour un montant de dépenses de 11 millions d'euros HT. Les aides de l'Agence de l'Eau s'élèveront à 4 millions d'euros.

- ▶ Actions de sensibilisation au « zéro pesticide » avec outils de communication.
- ▶ Accompagnement de 13 communes volontaires dans leur passage au « zéro pesticide ».
- ▶ Réalisation d'une journée de démonstration de matériels de désherbages alternatifs à destination des communes.
- ▶ Validation par arrêté préfectoral des aires d'alimentation et des zones de protection des captages prioritaires de Romans-sur-Isère.
- ▶ Construction de la démarche captages prioritaires de Romans-sur-Isère.
- ▶ Poursuite du programme d'actions pour la préservation de la qualité de l'eau des captages des Couleures à Valence et des Tromparents à Beaumont-lès-Valence.



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Cette compétence a été prise dès le 1^{er} janvier 2016 sur les 8 communes du territoire du bassin versant de la Barberolle, le Syndicat intercommunal du même nom ayant été dissous au 31 décembre 2015.

L'année 2016 aura été particulièrement marquée par :

- ▶ la constitution du « groupe de travail Barberolle », lequel regroupe les élus communaux en remplacement du Comité syndical.
- ▶ la mise en œuvre des travaux annuels d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau de la Barberolle (moyenne annuelle de +/- 20 000 ml de cours d'eau entretenus),
- ▶ la poursuite de la démarche d'étude pour l'élaboration du programme pluriannuel d'entretien de la végétation des berges pour les années 2018 à 2025,
- ▶ la validation par les services de l'État du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) sur les territoires des bassins versants de la Véore et de la Barberolle,
- ▶ le lancement de l'étude géotechnique du barrage des Couleures à Valence,
- ▶ la mise en œuvre des travaux d'entretien courants et de reprise de la clôture périphérique du barrage de Bésayes,
- ▶ la poursuite de la réflexion pour la structuration et la prise de la compétence « GEMAPI » à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Le bilan à mi-parcours du Contrat de Rivières Joyeuse-Chalon-Savasse a été présenté au Comité de Rivières le 7 juillet 2016. Parmi les 76 actions inscrites au Contrat, plus de la moitié ont été engagées avec notamment les actions de lutte contre les nitrates et les pesticides ainsi que la construction du projet Joyeuse alliant la protection contre les crues et la restauration physique de la rivière.

Gestion, entretien et valorisation des sentiers de randonnée

- ▶ Animation du site Natura 2 000 des Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère (protection d'habitats naturels, sensibilisation, évaluation d'incidences...).
- ▶ Lancement d'un programme de plantation de haies.
- Accompagnement des communes dans la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces communaux par la réalisation de Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).

Sensibilisation scolaire à l'environnement



Pour la 13^e année, l'Agglo a lancé la campagne pédagogique sur les thématiques de l'environnement à l'échelle des 51 communes.

Cette sensibilisation est ouverte aux écoles élémentaires. Nous développons 5 thématiques, à savoir, la forêt, l'eau/rivière, l'agriculture durable et l'alimentation, la transition énergétique et la biodiversité.

Pour l'année scolaire 2016/2017, 95 classes se sont inscrites soit 64 écoles participantes.

Bruit et environnement



- ▶ PPBE approuvé par délibération communautaire de Valence Romans Agglo du 30 juin 2016.
- ▶ Remontée du PPBE à l'Europe, étape finale qui met l'Agglo en conformité avec le décret n°2006-361 du 24 mars 2006.
- Lien vers le PPBE à la disposition du public sur le site Internet de l'Agglo jusqu'à la prochaine révision : www.valenceromansagglo.fr rubrique « développement durable ».

Résorption des Points Noirs du Bruit (PNB) sur Valence et Bourg-lès-Valence :

- ▶ La résorption des PNB se poursuit par une 2e tranche. Elle constitue l'un des axes du PPBE, l'objectif étant d'aider les propriétaires éligibles à réaliser des travaux d'isolation phonique sur les voiries communales dépassant les limites réglementaires, avec les mêmes modalités que pour la phase 1. Sa plus-value en matière de maitrise de l'énergie assurera notamment dans ce cadre, en adéquation avec les objectifs de l'ADEME, une cohérence du volet énergie avec la plateforme «Rénov'Habitat Durable » dont elle est partie prenante dans le cadre d'une convention spécifique avec Valence Romans Agglo, et ce, de manière personnalisée pour chaque logement étudié. Par avenant à la convention initiale (2e phase), l'ADEME a accepté de prolonger et d'étendre cette action jusqu'à fin 2017, sur les sections de voiries communales bruyantes de plus de 16 500 véhicules/jours, issues des cartes de bruit de l'Agglo et reprises comme zones à enjeux dans le projet de PPBE.
- ▶ Signature d'une 2^e convention de partenariat avec l'ADIL relative à l'amélioration du confort et de la qualité environnementale de l'habitat dans le cadre de l'extension du périmètre de la zone de Points Noirs du Bruit à traiter jusqu'au 30/11/2017.

Projets 2017

- ▶ Poursuite de la phase 2 de la résorption des PNB
- ► Mise à jour de la carte de bruit stratégique (révision obligatoire tous les 5 ans) et remontée à l'Europe : peu de changements à prévoir



Surveillance de la qualité de l'air atmosphérique par Atmo AuRA :

- ▶ Valence Romans Agglo adhère à l'association ATMO Auvergne-Rhône-Alpes (fusion des 2 associations régionales de surveillance depuis juin 2016), association qui a pour but de surveiller la qualité de l'air atmosphérique et de tenir en alerte les autorités lorsque les seuils de pollution sont dépassés.
- ▶ En juin 2016, la limitation de vitesse a été abaissée de 20 km/h sur une portion de l'A7 pour une phase expérimentale d'un an.
- ▶ Le PCET devient PCAET (Plan Climat Energie Air Territoire) qui permet de définir des zones sensibles en terme de qualité de l'air.

Projets 2017

- ▶ Évaluation circonstanciée de la qualité de l'air dans le cadre de la baisse de limitation de vitesse sur l'A7 à hauteur de Valence par l'association Atmo AuRA dans le cadre d'une convention.
- ▶ Surveillance de la radioactivité par la Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité (CRIIRAD): poursuite du partenariat CRIIRAD et Agglo, pour le contrôle indépendant de la radioactivité atmosphérique (2 balises de surveillance sur Valence et Romans).



Les démarches engagées se sont poursuivies en 2016, suite au transfert, sur les 51 communes du territoire, de la compétence Assainissement, qui recoupe l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion des eaux pluviales.

L'assainissement collectif représente :

- ▶76 991 abonnés
- ▶ 35 industriels conventionnés et 21 entreprises autorisées, pour lesquels il faut gérer la collecte et le traitement des eaux usées.
- ▶ 477 km de réseau unitaires et 660 km de réseau d'eaux usées strictes,
- ▶36 stations d'épuration, de capacité allant de 50 EH pour la plus petite (Ourches) à 150 000 EH pour la plus importante (Valence).

L'assainissement non collectif représente :

- ▶ environ 13 000 installations autonomes existantes, pour lesquelles le Service Publique d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de vérifierle bon fonctionnement.
- ▶ Une équipe de 5 agents chargés du contrôle et de l'assistance aux usagers du service :
- contrôle du bon fonctionnement des installations existantes, notamment lors des ventes des biens immobiliers,
- contrôle de conception des installations neuves ou à réhabiliter, document indispensable pour l'instruction des permis de construire,
- contrôle de la bonne réalisation des installations.

L'année 2016 en chiffres

ZOOM sur l'activité de la RÉGIE D'EXPLOITATION :

- ▶ 52,5 km de réseaux curés sur les 7 communes raccordées à la station d'épuration de Valence et la commune de Portes-lès-Valence,
- ▶ 448 demandes d'interventions.
- ▶ 2 479 grilles, avaloirs et puits perdus nettoyés.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Le SPANC a réalisé plus de **660** contrôles dont :

- ▶ Plus de **280** diagnostics de bon fonctionnement d'installations existantes, la majorité dans le cadre de la vente d'un bien immobilier,
- Près de 230 vérifications de projets de conception de nouvelles installations ou d'installations à réhabiliter,
- ▶ Plus de 150 vérifications de la bonne réalisation des travaux de mise en place d'installationsur site, pour le bonfonctionnement des installations d'assainissement non collectif et instruit

la réhabilitation de **28** installations individuelles, qui ont bénéficié d'une subvention forfaitaire de 3000 €.

Avis sur les permis

1925 avis délivrés par la direction de l'Assainissement dans le cadre de l'instruction des permis de construire pour les 51 communes,

Travaux

- 243 nouveaux branchements d'assainissement réalisés sur les 51 communes dont 112 dans le cadre d'instruction de demandes,
- → 4 188 K € de travaux réalisés en assainissement collectif,
- 2 033 k € de travaux de gestion des eaux pluviales.

Total des investissements:

6 221 000 €

La gestion des eaux pluviales représente :

- ▶ 350 km de réseaux d'eaux pluviales strictes,
- ▶ 38 bassins de gestion des eaux pluviales
- ▶2 650 puits d'infiltration

Faits marquants

- ▶ Définition des éléments constitutifs du service de gestion des eaux pluviales.
- ▶ Adoption du règlement de service assainissement collectif
- ▶ Réflexion et choix des modes de gestion futurs :
- extension de la régie d'exploitation sur l'ensemble des réseaux raccordés aux stations d'épuration de Portes-lès-Valence et de Valence, soit 13 communes,
- mise en place d'une DSP (affermage) pour le système d'assainissement de Romanssur-Isère (10 communes),
- maintien en DSP sous forme de régie intéressée des stations d'épuration de Valence et de Portes-lès-Valence et des collecteurs intercommunaux de transfert qui leur sont rattachés,
- mise en place de prestations de service pour les autres communes du territoire.
- mise en place d'une « Opération collective » (Qualité Eau) : réduction des émissions de substances dangereuses dispersées dans l'eau par le secteur économique et industriel,
- SPANC : engagement de la campagne de finalisation des 3500 diagnostics initiaux (installations restant à contrôler),
- mise à jour des listings abonnés assainissement collectif et non collectif.

Principales actions

40 opérations de travaux ont été réalisées en 2016 sur 24 communes, pour un montant total (étude et travaux) de 5,96 M€ dont :

- ▶ 3,93 M€ en Assainissement (sur les lignes « travaux », soit 69 % de réalisation)
- ▶ 2,03 M€ en pluvial (soit 77 % de réalisation)

Principales réalisations

- ▶ Beaumont-lès-Valence : mise en séparatif des réseaux sous la RD 538 au centre du village,
- ▶ Bourg-de-Péage : dévoiement du réseau rue Jean-Jaurès
- ▶ Chatuzange-le-Goubet: extension du réseau pour desservir la nouvelle zone artisanale de La Plaine,
- ▶ Montmeyran:
- Renforcement de la conduite de transfert (tronçon sud) en amont du bassin d'orage.
- Mise en séparatif des réseaux du Chemin de Ranchy.
- Extension de réseau du champ de foire.
- ▶ Romans-sur-Isère, contre-allée Allobroges : réhabilitation du réseau unitaire par l'intérieur.
- ▶ Saint-Marcel-lès-Valence/Valence : extension du réseau d'assainissement du quartier du Plovier situé en périmètre de protection du captage des Couleures.
- ▶ Saint-Marcel-lès-Valence : extension de réseau du guartier Les Mirabeaux
- ▶ Valence:
- Gestion des EP de la RD7/Avenue de Marseille.
- Déconnexion EP Avenue de la Libération.

Gestion des déchets

La Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo assure la compétence élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence s'articule autour de deux blocs : la collecte, assurée par la Communauté d'Agglomération, et le traitement, transféré au Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme (SYTRAD).

Faits marquants

Optimisation du service de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sur le secteur sud (depuis le 1^{er} juin) : mise en œuvre, dans le cadre du nouveau contrat de collecte sur le secteur sud, de nouvelles dispositions pour optimiser les coûts et la qualité de service :

- ▶ baisse de fréquence de collecte,
- ▶ arrêt de la collecte des OMR les jours fériés pour les secteurs collectés 2 à 3 fois par semaine .

Nouveau règlement intérieur des déchèteries (depuis le 1er mars) :

harmonisation des pratiques des déchèteries par la mise en œuvre d'un nouveau règlement intérieur commun à l'ensemble des 13 sites. Ce règlement institue notamment un tarif unique de 12€/m³ pour l'accueil des professionnels.

Instauration de la redevance spéciale sur l'intégralité du territoire :

déploiement de la Redevance Spéciale sur l'intégralité du territoire à compter du 1^{er} janvier 2017, selon les modalités suivantes :

- ▶ un volume hebdomadaire compris entre 2 et 10 m³ (hors collecte sélective),
- ▶ un prix unitaire de 45 €/m^{3.}

Déploiement de bennes « mobilier » dans 3 déchèteries supplémentaires (depuis le 1er décembre) :

Poursuite du développement des filières de valorisation en déchèteries dans le but de réduire à son maximum le recours à l'enfouissement, avec notamment la mise en place de bennes spécifiques au mobilier dans 3 déchèteries supplémentaires (Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence et Mours-Saint-Eusèbe) soit 6 déchèteries équipées sur le territoire. Plus de 810 tonnes de mobilier ont été collectées en 2016.

Semaine du compostage de proximité (du 1^{er} au 9 avril) :

Distributions de compost mature et des ventes de composteurs dans les déchèteries de Romans-sur-Isère et Valence/Portes-lès-Valence. 355 habitants ont bénéficié de cette opération ce qui a permis de vendre 17 composteurs et mettre à disposition l'équivalent de 60 m³ de compost.

Foire du Dauphiné (du 24 septembre au 2 octobre) :

Déploiement d'un nouveau dispositif de collecte et de communication en partenariat avec le SYTRAD, qui s'est traduit par la mise en place d'une vingtaine d'îlots propreté composés de 3 bacs : ordures ménagères, papiers/cartonnettes et flaconnages plastiques/canettes.

Ce dispositif a permis de détourner des ordures ménagères :

- ▶3,2 T de verre,
- ▶1,3 T de papiers et cartons,
- ▶ 0,3 T de bouteilles plastiques et canettes.

Fééries d'hiver de Valence (17 décembre) :

Tenue d'un stand sur le réemploi et le gaspillage alimentaire.

Pour l'occasion, un sapin de Noël, composé d'une centaine de bouteilles d'eau, a été fabriqué par le service prévention et sensibilisation avec l'aide d'enfants de la MPT du Plan. Ce dernier a connu un grand succès auprès du public.

Remontée des anomalies de collecte sélective sur le secteur nord (depuis le mois d'avril) :

Lancement sur le territoire romanais d'une action conjointe des agents de collecte et de sensibilisation visant à diminuer les refus de tri. Cette action, déjà appliquée depuis plusieurs années sur le secteur sud, se déroule en deux phases :

- ▶ les bacs contenant des erreurs de tri ne sont pas vidés, mais scotchés et référencés par les agents de collecte,
- ▶ les agents de sensibilisation rencontrent ensuite les habitants concernés pour leur rappeler les consignes de tri.

L'année 2016 en chiffres

125 145 tonnes de déchets collectés, soit 589 kg/habitant, dont :

- > 54 930 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- ▶ 1 727 tonnes de flaconnages plastiques, briques alimentaires et emballages alimentaires métalliques
- ▶ 7 248 tonnes de papiers et cartonnettes
- ▶ 5 660 tonnes de verre
- ▶ 55 580 tonnes de déchets issus des 13 déchèteries du territoire, valorisées à 77,2 %.

138 composteurs individuels vendus et 11 mis à disposition gratuitement (écoles, associations...)

12 personnes formées « guide-composteur »

Réemploi:

22 tonnes collectées dans les 3 conteneurs de réemploi, présents sur les déchèteries de Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère, et Valence/Portes-lès-Valence

192 tonnes de textiles, linges et chaussures collectées via les conteneurs gérés par la Communauté d'agglomération

74 évènements dotés en matériel pour le tri de leurs déchets, soit 21 tonnes de déchets recyclables détournées des ordures ménagères

28 310 577 € de dépenses de fonctionnement, répartis comme suit :

- ▶ 57 % pour la compétence collecte
- ▶ 43 % reversés au SYTRAD, pour la compétence traitement

354 243 € de dépenses d'investissement, répartis en :

- ▶ 54 % d'achats de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et du tri
- > 24 % de travaux au sein des déchèteries
- ▶ 16 % diverses dépenses
- ▶ 6 % d'achats d'équipements de véhicules de collectes

Le principal mode de financement du service est la TEOM. Le montant perçu en 2016 a été de **22 740 676 €**, couvrant ainsi **80 %** des dépenses de fonctionnement.

Les autres recettes proviennent notamment de la perception de la redevance spéciale, de la revente des matériaux et des soutiens des éco-organismes

Habitat et aménasement foncier



Mutualisé pour le compte de 33 communes, le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme a instruit 4 491 actes d'urbanisme (soit 2 430 équivalents permis de construire).

De plus, l'Agglo accompagne et conseille les communes pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Les principales actions

Elaboration d'un vademecum pour traduire les politiques intercommunales dans les documents d'urbanisme des communes.



L'objectif est de favoriser la création ou la réhabilitation de logements accessibles et adaptés au parcours résidentiel et aux besoins des habitants du territoire.

Chiffres clés de 2016

Le service a rendu **24** avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme, le service a suivi et accompagné

39 procédures de modification ou élaboration de Documents d'Urbanisme.

Les principales actions en 2016

Les aides à l'amélioration de l'habitat

L'Agglo anime un programme d'intérêt général (PIG) qui s'adresse à tous les propriétaires qui veulent des conseils, de l'assistance ou des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat. La mission d'animation de ce programme est confiée à deux opérateurs : SOLIHA Drôme (ex CALD) pour les logements individuels et certains projets de copropriétés, et URBANIS pour les copropriétés qui s'engagent dans des travaux de rénovation énergétique de niveau BBC et ayant répondu à l'appel à projet. En 2016, l'Agglo a investi 230 000 euros pour la rénovation de 311 logements. Ces subventions, complétées par celles de l'Anah, de l'État et du Département, ont généré 7,2 millions d'euros de travaux de rénovation.

Les aides à la construction de logements locatifs

Le soutien de l'Agglo au financement du parc locatif social, à raison de 780 000 euros en 2016, a permis la construction de 190 logements sociaux en PLUS, 89 logements sociaux en PLAi et 12 logements locatifs très sociaux programmés par les bailleurs sociaux publics (DAH, HPR, OPH de Valence) et privés (ADIS, CALD, Habitat & Humanisme, SDH).

Un Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle du territoire est en projet.

Après une année 2015 consacrée au diagnostic de territoire et aux bilans des 3 PLH préexistants, l'année 2016 a



permis de définir les orientations, les actions et le budget nécessaires pour répondre aux besoins en logement de tous, sur toutes les communes. Ce nouveau PLH devra recueillir l'avis favorable de l'État, des communes de l'Agglo et du Comité Régional de l'Habitat, pour être approuvé fin 2017.

Quelques chiffres

248 visites Éco énergie réalisées au domicile des ménages pour les aider à maîtriser leur consommation: analyse du bâti, travail sur les usages, remise d'équipements économes et travaux de confort, orientation vers les dispositifs d'aides.

Plus de **5 000**connexions sur www.renovhabitat-durable.com, site
d'information, d'accompagnement
et de mise en relation
avec des professionnels locaux
formés et engagés dans

la rénovation énergétique.

Prime Air bois

138 poêles ou cheminées au bois d'ancienne génération remplacés par des poêles ou des chaudières performants permettant de réduire l'émission de particules fines et d'améliorer la qualité de l'air.

Fonds chaleur solaire

2 installations solaires thermiques mises en place (chauffe-eau solaire, SSC système solaire combiné permettant de chauffer à la fois l'eau et la maison...) dans le cadre du plan chaleur solaire...

Plateforme Renov'habitat Durable

Les grands objectifs de la Plateforme Rénov'Habitat durable

Stimuler la demande des particuliers en les incitant à aller vers des rénovations ambitieuses et en simplifiant le parcours de la rénovation énergétique et l'accès aux aides financières existantes. L'enjeu est à la fois de rendre l'habitat plus écologique mais aussi moins coûteux.

Un accompagnement personnalisé

Une rénovation énergétique comprend de nombreux avantages : réduction des charges d'énergie, amélioration du confort, valorisation du patrimoine, sans compter la réduction des émissions de CO₂. Rénov'Habitat durable stimule la demande des propriétaires de logement, les incite à aller vers des rénovations ambitieuses et simplifie le parcours de la rénovation énergétique par un accompagnement personnalisé.



Professionnels du bâtiment et de la maîtrise d'oeuvre

Mettre en valeur les professionnels locaux engagés dans la maîtrise de l'énergie et créer une dynamique locale, en les mettant en relation avec les propriétaires ayant un projet de rénovation : 50 professionnels partenaires locaux et engagés référencés sur www.renov-habitat-durable.fr.

8 groupements formés à la rénovation complète et performante des maisons individuelles.

DORÉMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation des Maisons Individuelles)

35 propriétaires accompagnés dans un projet de rénovation dont 8 chantiers réalisés ou en cours de réalisation.

Plan rénov'COPRO

Poursuite du groupe de travail multi-partenarial sur les copropriétés.

Animation de formations à destination des copropriétaires et des professionnels et visites de copropriétés rénovées.

4 copropriétés accompagnées dans le cadre d'un appel à projets pour la rénovation BBC des copropriétés et une quinzaine de copropriétés accompagnées à différents stades du projet.

Lancement d'une aide au financement des audits globaux permettant d'avoir une vision transversale sur des aspects énergétiques et architecturaux.

Politique de la Ville

Mise en œuvre de l'organisation du contrat de ville à l'échelle de l'Agglo pour favoriser l'articulation et la complémentarité entre l'Agglo et les Villes, dans le cadre d'une compétence partagée.

Les principales actions en 2016

- ▶ Elaboration partenariale de la programmation annuelle des actions à destination des quartiers Politique de la Ville, suite à l'instruction et à la sélection des porteurs de projet retenus dans le cadre de l'appel à projet.
- ▶ Engagement partenarial avec différents partenaires et notamment l'Agglo, les Villes de Valence et Romans, l'État et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) en faveur de la transformation urbaine des quartiers prioritaires (à Valence, le Polygone et Valence-le-Haut; à Romans, le quartier Est et le centre ancien). Le protocole de préfiguration précise le programme d'études et les moyens d'ingénierie pour aboutir à la signature d'une convention pluriannuelle avec l'ANRU.

Chiffres clés de 2016

- ▶ A l'échelle de l'Agglo, 6 quartiers Politique de la Ville retenus : 4 sur le territoire valentinois (les Hauts de Valence, le Polygone, Valensolles et la Chamberlière) et 2 sur le territoire romanais (le Centre ancien et le Quartier-Est), Soit 26 431 habitants (nouvelle géographie prioritaire de 2014) sur 212 543 habitants (INSEE 2012) soit 12.4 % de la population.
- ▶ En 2016 l'Agglo, outre son rôle de coordination et d'ingénierie, s'est impliquée sur des actions d'insertion professionelle à hauteur de 27 400 €. L'ensemble des actions du Contrat de Ville

mobilisent **1 122 393** sur les thèmes de la cohésion sociale, du cadre de vie, de l'emploi et du développement économique.



Bâtiments et infrastructures

Le service Bâtiments a mené de nombreuses actions au cours de l'année 2016, soit en pilotage direct, soit en association avec d'autres intervenants.

Les faits marquants

2016 a vu la création des services communs Bâtiments, Ateliers Bâtiments et Atelier Mécanique, mutualisés pour la commune de Valence et l'Agglo.

Ces nouveaux services sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2016. Ils gèrent pour le compte de ces deux adhérents, pour l'heure, le patrimoine bâti, d'une part, et le parc de véhicules, d'autre part.

Par ailleurs, cette année encore, un accompagnement dans le déménagement des services a dû être assuré pour répondre aux nécessaires rationalisations induites par les nombreux transferts ou mutualisations de services. Ont notamment été concernés les sites de :

- ▶ CGV, Farnerie, Bachelard et Cujas à Valence,
- ▶ Pizançon (Chatuzange) et Réaumur (Romans).

À noter, l'opération de relocalisation des services à Jacques Brel, projet commun avec la Ville de Valence : études de programmation achevées en 2016, lancement d'un Marché Public Global de Performances (MPGP) en 2016, avec pour objectif une livraison pour le printemps 2018.

Par ailleurs, l'entretien, l'exploitation et la maintenance des bâtiments communautaires ont nécessité une dépense globale de fonctionnement de 2 725 k€, dont, notamment, 940 k€ sont liés aux fluides et 634 k€ à la maintenance des bâtiments.

Gestion du parc véhicules de l'Agglo

Le parc de véhicules légers s'est enrichi de 3 VL hybrides et de 2 fourgonnettes « hydrogène » avec la création d'une station spécifique basée sur le site de Rovaltain.

Le budget engagé en fin d'année s'établit à 372 k€, dont 93 k€ en fonctionnement.

Afin d'éclairer les prochaines acquisitions pour le renouvellement du parc, un diagnostic complet vient d'être réalisé tant sur la valeur intrinsèque des véhicules que sur leurs usages.

Voirie des zones d'activité

Le Service Voirie-Signalisation est un service commun, crée le 1^{er} janvier 2016, intervenant pour le compte de ses adhérents Agglo au titre notamment de sa compétence Économie et la Ville de Valence.

Chiffres clés

36 agents - **360** Km de voies réparties :

275 km sur Valence ; **85** km sur les ZA de l'agglomération, le service assure :

- ▶ l'exploitation des voies appartenant à la Ville de Valence et à l'Agglo,
- la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie et d'aménagement d'espace public pour le compte de ces deux adhérents,
- ▶ la gestion patrimoniale des voies : connaissance du patrimoine, mise à jour cartographique et technique,

- autorisations de travaux dans le cadre de la conservation du patrimoine, planification annuelle des travaux sur le domaine public,
- les aménagements liés aux déplacements (parcs relais, itinéraires cyclables, voies bus en site propre, bornes pour recharge de véhicules électriques...), conduits en étroite collaboration avec le Syndicat de transport Valence Romans Déplacements (VRD) et le Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme,
- les créations ou extensions de zones d'activité conduites en partenariat étroit avec la direction de l'Économie, l'entretien et l'aménagement des espaces

- extérieurs d'environs 134 sites et bâtiments communautaires (déchèteries, aires de Gens du voyage, crèches, multi-accueils et bâtiments de Petite enfance, piscines, bâtiments économiques...),
- I'aménagement et l'entretien du Parc d'ctivités Économiques de Rovaltain pour le compte du Syndicat Mixte Rovaltain (dans le cadre d'une convention).

Travaux d'aménagement :

En 2016, le service Voirie Signalisation a réalisé des travaux d'aménagement sur l'ensemble de l'Agglo pour un montant

de plus de **10M** € HT.

Éclairage public

Le service Éclairage public a vu sa compétence étendue à l'ensemble des 51 communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2016.

Missions

- ▶ Entretien systématique, dépannage, petites réparations, accidents
- ▶ Gestion des contrats électriques et conformité des armoires de commandes
- ▶Travaux neufs et grosses réparations pour la rénovation ou l'extension de l'éclairage public

Perspectives, projets en préparation

Elargissement de la compétence au 1^{er} janvier 2017 à 5 nouvelles communes (ex Raye) avec de nombreux travaux de rénovation et de mise en conformité qui ont débuté en 2016 et qui seront réalisés sur les années à venir. Une priorité sera donnée à la rénovation des luminaires en ballons fluorescents.

Chiffres clés de 2016

23 agents - 42 000 points lumineux.

Budget investissement:

3 050 000€

avec les zones d'activité.

Budget fonctionnement

3 823 000 €

avec les zones d'activité dont 2 683 000 € de fournitures d'énergie et 878 000 € d'entretiens systématiques et dépannages.

ASSEMBLÉES et administration sénérale

Avec un nouveau périmètre communautaire, les services administratifs de l'Agglo ont eu à piloter de nombreux projets de réorganisation afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux et pour offrir à l'ensemble des agents un cadre de travail pertinent et sécurisant leurs pratiques professionnelles.

Tout au long de l'année, le service des assemblées a préparé les procédures de décisions et les actes administratifs. En 2016, ont été organisés :

▶ Réunions de l'Exécutif : 20

▶ Conseils Communautaires : 5 réunions - 202 délibérations adoptées

▶ Réunions du Bureau : 9

▶ Réunion des Commissions :

- Assainissement : 6
 - Finances et Administration G^{le} : 7
 - Développement durable : 6
 - Développement social : 4
 - Gestion des déchets : 6
 - Culture et Sport : 7
 - Economie : 5
 - CCSPL : 3

- CLECT: 4 réunions

Accueil-Relations avec le public

Composé de cinq agents dont un waguemestre, le service Accueil-Relations avec le public gère deux sites sur le territoire de l'agglomération: le siège administratif à Valence et le site de Romans (ex-siège de la CAPR).

Au cœur de la circulation de l'information, le service Accueil-Relations avec le public assure l'accueil téléphonique et physique ainsi que le traitement du courrier. Ainsi, il met du lien entre les usagers et les services mais aussi entre les services en assurant une navette de distribution du courrier.

Chiffres clés de 2016

Plus de **10 000** courriers enregistrés

14 000 appels téléphoniques

48 000 plis affranchis

Un nouveau message d'accueil téléphonique a été mis en œuvre en lien avec le service Communication.

Service commun Affaires juridiques et assurances

L'année 2016 fût marquée par la mise en œuvre effective du service commun Affaires Juridiques et Assurances. Au 1^{er} janvier, l'activité était mutualisée pour le compte de la ville de Valence et de l'EPCI, puis s'est développée avec l'adhésion de la Ville de Romans à compter du 1^{er} septembre.

L'unité Affaires juridiques intervient sur toutes les problématiques juridiques, en étroite collaboration avec les services, afin d'identifier et de traiter les risques et ainsi prévenir les contentieux. Ses juristes sont amenés à traiter avec des avocats ou bien directement, des contentieux d'urbanisme, en commande publique, en ressources humaines, de droit privé etc. La mutualisation a permis de favoriser la synergie entre des juristes professionnels qui travaillent désormais dans un environnement spécialisé et collectif.

Sur l'année 2016, l'unité Affaires Juridiques a assuré le suivi, pour le compte de l'Agglo :

Contentieux en cours	17
Procédures expulsions suite à occupation sans droit ni titre	4
Protections fonctionnelles des agents	2
Conseils juridiques	136

La mutualisation de la gestion des assurances s'est faite également dans le même calendrier et sur le même périmètre. L'unité intervient dans la gestion des sinistres, en matière de flotte automobile, de responsabilité civile, de dommage aux biens, de risques statutaires, ainsi que sur les risques liés aux expositions.

L'unité rend une expertise sur la sinistralité de ses adhérents, afin de garantir la meilleure stratégie entre la cotisation versée, le degré d'exposition aux risques et la garantie obtenue. Dans sa gestion quotidienne, l'unité fait l'interface entre les différentes déclarations de sinistre, les sollicitations diverses des usagers et la participation aux expertises demandées par les assurances. Il assure aussi le recouvrement des sommes dues suite à des accidents impactant son patrimoine.

Sur l'année 2016, l'unité Assurances a assuré le suivi, pour le compte de l'Agglo :

Sinistres Dommages aux biens dont celui important de l'école Ninon Vallin à Romans	18
Flotte Automobile	17
Responsabilité Civile (chute, pneu etc.)	26

L'année 2016 a permis l'installation du service commun Affaires Juridiques et Assurances dont l'expertise s'est développée pour le compte de la Ville de Romans avec une mutualisation qui a permis une diminution de son coût pour le territoire de l'agglomération. Cette diminution se traduit dans la masse salariale consacrée, notamment du fait d'un travail en collectif et du partage des expériences et des problématiques mais aussi par les charges de fonctionnement annexes (abonnement spécialisé, AMO Assurance) qui bénéficient d'économie d'échelle.



Les faits marquants

La Communauté d'Agglomération a voté son projet de territoire adossé à une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse de 300 M€ à horizon 2020. Elle s'appuie essentiellement sur 5 piliers :

- ▶ soutenir la croissance économique et l'emploi,
- ▶ placer la cohésion sociale au cœur du projet de territoire par des investissements dans le domaine de la petite enfance et du sport,
- renforcer la vitalité culturelle.
- ▶ préserver une qualité et un cadre de vie remarquables sur tout le territoire via l'exercice le développement des énergies renouvelables, de la gestion des compétences éclairage public, assainissement et déchets ménagers,
- ▶ garantir la solidarité et l'équilibre dans le développement de tous les territoires.

Marchés et commande publique

Marchés et commande publique

Une convention de groupement de commandes a été mise en œuvre dès avril 2016, signée par 11 entités (Valence Romans Sud Rhône-Alpes, Ville de Valence, Ville de Romans, Ville de Chabeuil, Centre communal d'action sociale de Valence, Centre communal d'action sociale de Romans, Office public de l'habitat de Valence, École supérieure d'art et de design Grenoble Valence, Office du tourisme et des congrès Valentinois, Syndicat mixte Valence Romans Déplacements, Syndicat mixte Rovaltain) concernant l'achat de toutes fournitures, tous services et tous travaux : Se regrouper pour l'achat commun permet de rationaliser le coût de gestion et d'améliorer l'efficacité économique de ces achats. 13 marchés ont été notifiés en 2016 sur la base de ce groupement de commandes.

À compter du 1^{er} septembre 2016, la commande publique a pris une nouvelle dimension : l'EPCI, la Ville de Valence et la Ville de Romanssur-Isère ont renouvelé leur volonté de travailler ensemble en créant deux directions communes mutualisées

▶ La Direction Commune des contrats publics qui a pour vocation d'assurer la formalisation des contrats de droit public entre les collectivités adhérentes et leurs partenaires privés

Chiffres clés de 2016

Sur le budget général : 116 M€ en dépenses de fonctionnement.

19 M€ de dépenses d'investissement, Plusieurs budgets annexes qui portent aussi les investissements du territoire :

- → assainissement : 10,2 M€ de dépenses d'investissement,
- b déchets ménagers : 0,36 M€ de dépenses d'investissement,
- bâtiments économiques : 0,4 M€ de dépenses d'investissement,
- zones économiques : 4 M€ investis pour aménager les zones du territoire,
- station hydrogène : 0,2 M€ de dépenses d'investissement.

Chiffres clés de 2016

(globalisés de la commande publique) :

427 marchés ou accords-cadres ont été traités en 2016 qui se décomposent ainsi :

- 141 marchés de travaux dont 70 % attribués sur le territoire de l'EPCI
- 251 marchés de services dont 64% attribués sur le territoire de l'EPCI
- **35** marchés de fournitures dont 20% attribués sur le territoire de l'EPCI

L'EPCI a mis en place avec le DIEDAC plie des clauses d'insertion à l'emploi dans ses marchés publics. Ainsi sur 2016, cela représente:

- 6176 heures d'insertion
- 30 marchés concernés
- 28 contrats de travail à la clef.

Cette direction a une vision globale afin d'harmoniser les process et de professionnaliser ses missions dans un domaine qui se complexifie et se judiciarise. La mutualisation lui a permis d'optimiser ses ressources tout en maitrisant la gouvernance de la commande publique et en garantissant une meilleure réactivité.

Elle a pour objectifs de:

- sécuriser juridiquement les procédures de passation et l'exécution administrative des marchés publics de travaux et services associés et autres contrats publics,
- rationnaliser les achats de travaux et services associés,
- optimiser la qualité, les coûts et les délais des processus administratifs,
- contribuer au contrôle budgétaire des dépenses.
- ▶ Et la Direction Commune des Achats qui a pour vocation la centralisation de la démarche d'achats et l'optimisation de l'approvisionnement en termes de quantité et de qualité. Force de proposition pour les services des collectivités adhérentes, elle est le garant de la bonne utilisation des deniers publics.

Elle a pour principales missions de :

- rechercher l'efficience de l'achat en Fournitures Courantes et Services en collaboration avec les directions métiers par la globalisation des demandes, la mutualisation des volumes, l'intégration de préoccupations responsables et durables, et par la recherche d'un niveau de qualité adéquat,
- ▶ assurer la veille, la sécurisation et l'évaluation du marché fournisseur en multipliant les rencontres fournisseurs en amont pour une meilleure connaissance réciproque, une meilleure définition des besoins et une augmentation de la concurrence,
- ▶ moderniser les processus d'approvisionnement et de gestion de stocks, et de promouvoir une démarché qualité,
- ▶ contribuer au contrôle budgétaire des dépenses.

Développement durable

L'intégration des mesures de développement durable dans les marchés publics n'est que peu avancée. La plupart des marchés de travaux incluent une clause environnementale relative à la gestion des déchets.

Nous pouvons néanmoins noter par exemple que :

- L'approvisionnement de la cuisine centrale privilégie les circuits courts et les produits « bio ».
- L'achat de couches lavables est expérimenté sur certaines crèches.
- L'achat de papier se fait sur la base d'un label écoresponsable
- Les consommables liés à l'impression répondent à des exigences éco-environnementales (label NF environnement ou autre label reconnu) tant dans la fabrication, l'usage ou la fin de vie, etc.
- ▶ Tous les actes administratifs concernant les marchés publics sont dématérialisés (dépôt des offres, notification, échange, décision, archivage...)

Communication

Le service Communication a mis en œuvre la publication des 4 numéros annuels du magazine d'information de l'agglomération, « l'Agglo, le mag », chaque numéro étant distribué à près de 100 000 exemplaires. Le prix d'un exemplaire distribué est évalué à 0,21 euros par foyer (distribution et impression), soit moins d'1 euro par an et par foyer du territoire.

Il a travaillé avec l'ensemble des services à la création et l'élaboration de nombreux supports imprimés d'information, ainsi que l'animation et la mise à jour régulière du site Internet de l'Agglo et de la page Facebook.

Il répond aux demandes d'information des usagers et assure le lien avec les élus quand ils sont sollicités en lien avec leurs secrétariats communaux.

Enfin, il organise des évènements destinés à présenter à la presse les actions de la collectivité afin de les faire connaître à un large public.

Audit de gestion et mutualisation

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services, adopté par le Conseil communautaire du 26 novembre 2015. Ainsi, afin de répondre à des enjeux budgétaires et de service public, plusieurs services communs ont été créés. D'autres ont été élargis par de nouvelles missions, ou ont accueilli de nouveaux membres. L'avancée du schéma de mutualisation des services au cours de l'année 2016 fait l'objet d'un rapport d'évaluation, présenté lors du Conseil communautaire du 29 mars 2017.

La mutualisation en chiffres:

- ▶ 4 groupements de commande,
- ▶10 conventions de mise à disposition de service,
- ▶ 7 services communs.

- ▶31 conventions de prestation de service,
- ▶ 3 biens communs,

L'activité de l'unité Audit de gestion s'est également articulée autour de deux axes majeurs que sont les outils de pilotage et études internes à l'Agglo (mise en place d'indicateurs, étude d'opportunité des modes de gestion...), et les relations avec les partenaires externes de l'Agglo (audit de structures subventionnées, montage et suivi des délégations de service public...).

Les études menées par l'unité Audit de gestion en chiffres :

- ▶14 études et projets internes pour l'Agglo, 5 pour Valence,
- ▶11 études externes pour l'Agglo, 8 pour Valence.

L'unité Audit de gestion a enfin piloté, en lien étroit avec le service Finances, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) suite au transfert des compétences Aire des Gens du voyage, Apprentissage de la natation, Éclairage public, Informatisation des écoles, Médiathèques, Petite enfance, Piscines, Rivières.

Systèmes d'information

La Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) assure le pilotage et la mise en œuvre des projets informatiques et numériques, en lien avec les directions métiers, et assure au quotidien l'exploitation du système d'information ainsi que son maintien en conditions opérationnelles.

En 2016, le périmètre des missions de la DCSI a considérablement évolué. Tout d'abord, la DCSI a pris en charge la mise en œuvre de la compétence « Informatisation des écoles », dont l'extension sur l'ensemble des communes de l'Agglo a été actée par nos élus en 2015. L'appel à projets lancé début 2016, en lien avec les services de la DADSEN, les enseignants et les élus des communes, a permis d'identifier les projets et de qualifier leur valeur technique et surtout pédagogique.

Le périmètre définitif prévoit la réalisation de 188 projets sur 3 ans pour une AP d'un montant global de près de 800 000 €. En 2016, 139 000 € d'investissements ont été réalisés pour 219 équipements déployés. Concernant la maintenance des équipements, l'Agglo choisit d'adhérer fin 2016 au Syndicat Mixte des Inforoutes, qui intervient dans les écoles des « petites » communes.

Cette adhésion prise totalement en charge par l'Agglo ouvre ainsi aux communes concernées la possibilité d'accéder directement au catalogue de service des Inforoutes.

Ensuite, la DCSI assure la mission « Aménagement Numérique », depuis le 1^{er} janvier 2016.

Chiffres clés de 2016

1,2 M€ d'investissement consacrés au déploiement de la fibre optique (FTTH) avec le Syndicat Ardèche Drôme Numérique.

139 000 € d'investissement dans les écoles.

nouvel adhérent majeur au Service Commun du SI (Ville de Romans, pour 370 postes de travail).

4 adhérents au Service Commun pour 2 100 postes de travail au total.

150 projets référencés et priorisés lors de l'élaboration du Schéma Directeur 2017-2020, avec un investissement annuel

(hors FTTH et hors écoles) de **1,9 M€.**

Le plus gros dossier reste la coordination et le suivi du déploiement FTTH (fibre à l'habitant), en lien avec les opérateurs et les communes. Sur la zone d'investissement public (18 communes en 2016, 23 communes en 2017), le co-financement par l'Agglo de la construction des prises par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique s'élèvera à 3,9 M€ sur la période 2016-2020. Sur la seule année 2016, 1,2 M€ d'investissement ont été versés à ADN, permettant notamment de financer les études préalables relatives aux premières poches sur les communes de Chatuzange-le-Goubet, Rochefort-Samson (Saint-Mamans), Beauvallon, Montéléger et Étoile-sur-Rhône.

Toujours en 2016, la Ville de Romans a fait le choix de rejoindre le Service Commun du Système d'Information porté par l'Agglo, affirmant sa volonté de mutualiser les équipes, les ressources techniques et de massifier les coûts. Le Service Commun travaille donc désormais pour 4 adhérents (Ville de Romans, Ville de Valence, CCAS de Valence, Agglo), représentant un total de près de 2100 postes de travail.

Enfin, la DCSI s'est fait accompagner par une AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour l'élaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information, notamment sur le premier semestre 2016, mais dont la construction définitive s'est prolongée dans les arbitrages jusque sur décembre 2016.

La DCSI dispose désormais d'une stratégie en matière d'évolution du SI, d'un portefeuille de projets formalisé et des processus de pilotage et de gouvernance pour le faire vivre, en veillant à maîtriser les coûts annuels du SI.



Des ressources humaines au service des habitants

L'effectif de la communauté d'agglomération s'est stabilisé à un peu plus de 1400 agents, après la forte croissance des effectifs de l'année 2016 (de 753 agents à 1 327 agents)

Faits marquants en 2016

L'année 2016 a été principalement marquée par la mise en place de la Direction Commune des Relations Humaines à l'Agglo et à la Ville de Valence, créée dans le cadre du shéma de mutualisation ambitieux voulu pour l'Agglo. Cette direction gère un effectif d'environ 2 700 emplois pour les deux collectivités.

Un travail important a également été fait pour l'accompagnement des services suite aux transferts et aux mutualisations intervenus début 2016 et pour la mise en place des nouveaux organigrammes.

Focus: Cap Management

Soucieuse d'accompagner les agents face aux changements induits par l'évolution de périmètre de l'Agglo, la direction générale a missionné la DCRH pour la mise en place d'un dispositif managérial visant à former les cadres à l'accompagnement des agents dans un contexte incertain.

Ce projet débuté en 2016 se poursuivra jusqu'à l'été 2017. 220 cadres sont concernés avec la possibilité de se former à des thématiques différentes.

Ce parcours de formation permet également aux cadres de mieux se connaître et d'échanger sur de nouvelles pratiques managériales.

Cela permet de dépasser les pratiques et les fonctionnements de leur collectivité d'origine, pour créer une culture managériale commune.

Projets 2017

En 2017, avec la stabilisation de l'organisation, la Direction Commune de Relations Humaines va pouvoir se consacrer à plusieurs projets RH. On peut citer :

- ▶ la mise en place d'une démarche de réduction des risques psycho-sociaux et de qualité de vie au travail,
- ▶ l'élaboration d'un projet d'administration,
- ▶ l'experimentation du télétravail,
- ▶ la refonte du régime indemnitaire,
- ▶ le développement d'indicateurs de gestion en lien avec l'audit de gestion.

La direction aura également en charge l'organisation de nouvelles élections profesionnelles suite à la création de Valence Romans Agglo (1500 électeurs au CT et 1000 aux CAP)

Chiffres clés de 2016

Nombre d'agents (par statut)	31-déc-16
CDI	15
Contractuels	169
Stagiaires	30
Titulaires (*)	1190
Total	1404

Nombre d'emplois permanents (par catégorie)	31-déc-16
Emplois hors catégorie (*)	68
А	234
В	405
С	697
Total	1404

(*) y compris emplois vacants

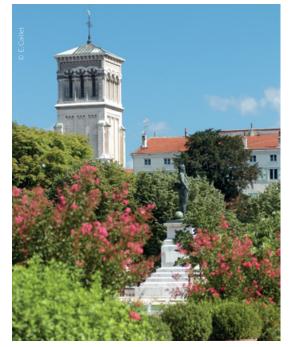
Nombre d'emplois permanents (par filière)	31-déc-16
Filière administrative	294
Filière technique	471
Filières sociale, médico-sociale et médico technique	232
Filière sportive	18
Filiere culturelle	197
Filière animation	124
Emplois hors filière (*)	68
Total	1404

Nombre d'emplois permanents (par département)	31-déc-16
Cabinet et communication	11
Direction Générale, Finances et Ressources Humaines	92
Département Administration Générale	57
Département Cohésion Sociale et Communautaire	549
Département Culture et Patrimoine	259
Département Développement et Territoires Durables	189
Département Technique	204
Département Systèmes d'Information	43
Total	1404

^(*) Emplois aidés, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet

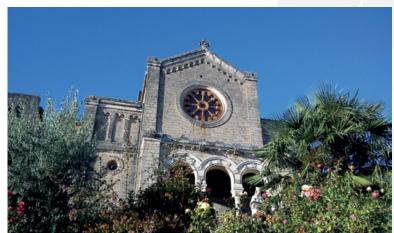












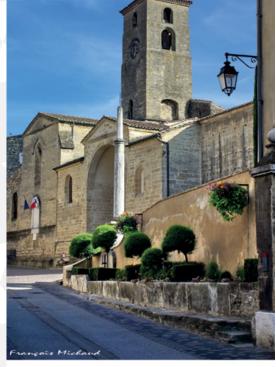


















Réalisé par le service Communication de Valence Romans Agglo - Juin 2017 Crédits photos : Fabrice Anterion, Patrick Gardin, Joël Garnier, Juan Robert, Studio Erick Saillet, Myriam Voreppe, Valence Romans Agglo

